

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVII, Numéro 6

Février 1978

\$1.50

NOUVEL ADMINISTRATEUR À LA REVUE
JEAN GENEST

**LA QUESTION NATIONALE SELON
GILLES BOURQUE**
JEAN GENEST

À QUOI SERVENT LES HISTORIENS?
PIERRE TRÉPANIER

DOM HELDER CAMARA
JEAN-PAUL LABELLE

AUJOURD'HUI L'ACADIE
JEAN GENEST

SIMEON LE SAGE (1835-1909)
PIERRE TRÉPANIER

L'ACTUALITÉ SUR LE VIF
PATRICK ALLEN

POUR VOS ACHATS CONSULTEZ NOTRE RÉPERTOIRE
D'ANNONCEURS CLASSIFIÉS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Jean GENEST: Nouvel administrateur à la revue	423
Jean GENEST: La question nationale selon Gilles Bourque	434
Pierre TRÉPANIÉ: A quoi servent les historiens	446
Jean-Paul LABELLE: Dom Helder Camara	453
Jean GENEST: Aujourd'hui L'Acadie	462
Pierre TRÉPANIÉ: Siméon Le Sage (1835-1909) ...	469
Patrick ALLEN: L'actualité sur le vif	497

FONDATION MINVILLE

En décembre 1977, M.F.-A. Angers entreprit sa souscription annuelle auprès de nos seuls lecteurs. Le courrier du Nouvel An nous a causé une grande joie: il contenait plus de \$5000.00 en faveur de la FONDATION-MINVILLE

MERCI.

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVII, Numéro 6

Février 1978

\$1.50

ÉDITORIAL

NOUVEL ADMINISTRATEUR À LA REVUE

par Jean Genest

En octobre 1977, la Ligue d'Action nationale, me confirmant dans mon rôle de directeur de la revue depuis 1974, me nomme aussi son administrateur. Qu'est-ce que tout cela veut dire? Je crois qu'un peu d'histoire et une description de cette nouvelle fonction intéresseront tous les amis de la revue. Nous avons tant d'amis, si précieux parce qu'ils assument collectivement le rayonnement intellectuel et la solidité financière de la revue, qu'il me semble normal de leur communiquer un *insight* sur la revue et, à cause de son importance, sur le mouvement nationaliste au Québec.

1— HISTOIRE

Je suis arrivé à L'Action nationale en septembre 1958. Les circonstances n'étaient pas roses. M. Pierre Laporte, rédacteur au DEVOIR, était aussi directeur de la revue. Il y avait comme une tradition: tous les journalistes du DEVOIR étaient aussi des collaborateurs de L'Action nationale. Les noms de Gérard Filion, d'André Laurendeau, Omer Héroux, etc. étaient aussi connus à la revue qu'au DEVOIR même.

Mais, en 1958, Pierre Laporte, sollicité, déjà, par la politique, éparpillait ses efforts et ne prêtait à la revue que ses moments de loisir de moins en moins nombreux. La publication tomba à six numéros par année; les abonnés atteignaient à peine 400 et la dette dépassait les \$10,000. Cette situation était catastrophique: nous devions disparaître. Les prophètes de malheur se croyaient les grands réalistes de l'heure.

Le redressement fut accompli par M. François-Albert Angers. Il me demanda de virtuellement remplacer M. Laporte en devenant secrétaire de la rédaction. Lui-même devint administrateur, puis directeur-administrateur de la revue, de 1959 à 1967. Je me rappelle encore un souper d'amis au restaurant Hélène-de-ChAMPLAIN, sur l'île Sainte-Hélène, où, en un quart d'heure, nos amis nous offrirent \$2,000. Nous organisâmes des Journées d'étude, suivies de banquets à l'Hôtel Windsor; les surplus et les dons continuèrent à arriver. Un autre ami dépensa \$1,500 en propagande pour trouver d'autres abonnements. Peu à peu nous payâmes nos dettes et les abonnements remontèrent. La revue doit sa survie à M. Angers et à nos amis.

C'était vraiment trop demander à M. Angers. Son enseignement le requérait aux Hautes Études Commerciales, à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à la Chambre de Commerce, au Mouvement national des Québécois qui demandaient aussi leur part de son temps et de sa pensée autant que la revue elle-même. De plus, M. Angers voulait consacrer quelques années à la publication de ses oeuvres maîtresses en économie. Comment priver le Québec de la publication de ses grandes oeuvres sur la coopération ? N'était-il pas celui qui, ici, avait poussé le plus loin l'idée d'un Québec ni capitaliste ni socialiste mais coopératiste et qui, sur le sujet, avait jeté des lumières dont l'Alliance internationale de la coopération tirait profit?

C'est ainsi qu'en septembre 1967, j'ai accepté la formation d'un directorat-triumvirat. M. Patrick Allen, directeur d'une des plus grandes et riches bibliothèques du Québec, celle des Hautes Études Commerciales, et M. Rosaire Morin, directeur général du Conseil d'expansion économique, force exceptionnelle derrière les grands États Généraux du Québec, acceptèrent de faire partie de ce triumvirat de directeurs. La revue se donnait une entrée sur plusieurs champs d'action comme la révolution tranquille semblait l'exiger. Tout était remis en question: ne fallait-il pas pour étudier les problèmes, un directorat pluridisciplinaire? C'est ainsi que L'Action nationale publia trois gros volumes sur les États généraux et de multiples études sur les aspects éducationnels, sociaux, économiques et religieux que présentait l'évolution si rapide du Québec. On ne fera pas l'histoire de ces temps troublés sans interroger L'Action nationale.

M. Angers restait cependant administrateur de la revue. Délivré des petites questions quotidiennes, il s'attacha à préparer l'avenir et, avec l'aide de M. Yvon Groulx, il lança la Fondation Minville, Fondation dont le capital accumulé serait inamovible et dont les intérêts pourraient, de l'avis d'un comité *ad hoc*, être consacrés aux plus hauts intérêts de la nation québécoise, à commencer par la revue et ses projets. Chaque année, nos lecteurs, non seulement payèrent leur abonnement mais ils acceptèrent de souscrire des sommes d'argent dont l'addition nous surprenait nous-mêmes. Peut-être, un jour, arriverons-nous à retirer

suffisamment d'intérêts pour défrayer un jeune diplômé d'université comme directeur à plein temps à la revue. Ce dernier pourrait alors multiplier les réunions avec tous ceux qui s'intéressent à la nation canadienne-française, à l'avenir du français en Amérique du Nord et à l'émergence de nouvelles libertés ou souverainetés pour notre groupe.

Pour le seconder dans l'administration, M. Angers put compter sur l'aide de Mlle Marguerite Robert. Ancienne secrétaire de M. Esdras Minville, avec qui elle avait participé aux importants travaux de la Commission Tremblay en 1956, elle accorda douze ans de travail à l'Action nationale et à la Fondation Minville. Chaque année nous arrivions à surnager et à équilibrer le budget.

La nomination de M. Claude Ryan au Devoir, sa façon assez étroite d'entendre l'héritage de M. Bourassa et de l'abbé Groulx, l'opposèrent à M. Angers et à tout le groupe de l'Action nationale. Le Devoir s'est hermétiquement fermé: plus de comptes rendus, plus d'accusés de réception. Bref, le silence. Cela nous a certes rendu plus difficile le recrutement de nouveaux abonnés et a notablement diminué le rayonnement de la revue. Nous proposons des articles éblouissants ou vitalement intéressants pour des virages à opérer: nous les voyions émerger ici et là, mais pas avec la force d'hier quand nous marchions avec Le Devoir, la main dans la main.

Les nationalistes, tout en continuant leur lecture du journal, ne lui accordaient plus la même confiance. Seuls, les Anglo-Canadiens peuvent encore affirmer que M. Ryan est encore écouté au Canada français. Il aurait fallu dire: *est encore discuté au Québec*. Pas aimé, il est respecté. Pas suivi, on tient compte de ses arguments. Ses perspectives ne tiennent compte ni suffisamment de l'histoire ni du vrai Québec. Assez hétéroclite et "balançoire" en ses arguments, M. Ryan est à lire d'un oeil critique car, après vingt ans au Devoir, il ne mène encore nulle part et il n'a encore rien proposé au Québec qu'il vaille la peine de retenir. Il aimerait tant être indispensable et cela l'énerve d'être mis de côté. Il a présenté une grande érudition sur de nombreux sujets mais aucun ne lui a encore permis de s'élever à de la grande politique. La grande tentation de sa vie fut de

sombrer dans le parti libéral: c'est assez descriptif. Il aurait suivi Pierre Laporte. Les libéraux intelligents, conscients de l'opposition de tous les nationalistes, cyniques à son égard, en voudront-ils?

Ce contexte explique la renaissance de la revue, son rayonnement et ses difficultés. Pour le moment, tendions-nous à l'euphorie et à la complaisance, à la revue, en voyant que nous bouclions notre budget? Le triumvirat réussit à étoffer chaque numéro et à présenter quelques numéros spéciaux de qualité vraiment supérieure. Mais M. Allen et M. Rosaire Morin, très occupés par leur besogne, demandèrent à être relevés du triumvirat. Ainsi, à partir de septembre 1974, je devins l'unique directeur pendant que M. Angers restait toujours l'administrateur, avec son dévouement habituel. Tout continuait à marcher! Les numéros spéciaux continuaient: sur la langue française, M. Esdras Minville, la bataille des communications, le territoire du Québec, etc. La vie était intense à la revue et les appuis nombreux.

Puis en 1976, les événements se précipitent. Déjà M. Angers s'était occupé à fond des projets de loi 63 et 22 sur la langue française au Québec. Il avait fait le tour de la question, au point de vue constitutionnel, historique, sociologique et économique. Sa pensée dominait le sujet et tous les mouvements tant soit peu nationalistes du Québec venaient le consulter, en particulier la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le Mouvement national des Québécois et le Mouvement du Québec français.

C'est surtout grâce à ses efforts auprès de "la base" et auprès des responsables qu'on doit la chute spectaculaire des projets de loi 63 et 22, en même temps que celle de la Charte de Victoria (1972). Les forces nationalistes étaient éveillées: elles avaient besoin d'une pensée organisée et d'un stratège. M. Angers fut cet homme et les personnes averties en firent "un tombeur de gouvernements". Mais cela restait du négatif. M. Angers, à la fois porté par les événements et désireux d'accomplir un geste qui assurerait la stabilité au Québec français, se lança à fond dans le projet de loi No 1 (devenue la loi 101). Il donna de véritables leçons d'histoire à l'Assemblée nationale réunie en Commission parlementaire. Il parla, écrivit et sut éclairer les respon-

sables sur les vrais sentiments "de la base" en temps si opportuns que la loi 101 vint à passer.

La loi 101 est, à de multiples points de vue, autant le travail de M. Angers que de M. Camille Laurin. Chacun, dans sa sphère de travail, accomplit une oeuvre remarquable. Les deux, avec le premier ministre M. René Lévesque, nous donnèrent un Québec français. Je crois qu'il deviendra impossible de faire marche arrière à ce sujet. C'est du définitivement acquis: quelque chose de fondamental a changé en Amérique du Nord car le Québec n'est plus une colonie bilingue mais un État français qui aspire encore à plus de légitimité. Ce n'est certes pas à M. Ryan, grand opposant des États généraux et de la loi 101, que nous devons ces victoires collectives. Ses grands coups de sabre pour les droits de la personne n'ont été que de faibles arguments car tous se demandent encore en quoi ont été violés les droits de quiconque par l'affirmation de notre identité. M. Ryan s'est noyé dans son verre d'eau. Et tout le peuple de chez nous a appris qu'assurer les droits de la nation c'était solidifier les droits de chaque personne franco-qubécoise à parler français partout dans son "pays".

Bâtir un Québec français, c'est une oeuvre fondamentale de libération. Cette occupation devint si absorbante que, dès juin 1977, je dus m'occuper de répondre au courrier de la revue: renouvellement des abonnements, factures, lettres à répondre, arrérages, bref c'était toute l'administration qui me tombait dessus. Presque sans que nous nous en apercevions, M. Angers devenait, une fois de plus, leader national et moi je recevais le baptême d'administrateur avec un livre de comptabilité entre les mains. Véritable anniversaire de mes vingt années d'articles à la revue. Que de surprises m'attendaient! Je vous les raconte, simplement, comme ça s'est présenté.

II — LE PRÉSENT

Savez-vous quel budget requiert une revue comme l'Action nationale? Il faut trouver plus de \$40,000 par année. Sur cette somme, seule la secrétaire à temps partiel, dans le cas présent Mme Muriel Champagne, a droit à un salaire (et pas énorme) ainsi que le correcteur d'épreuves M. Louis Dubois, ancien du Devoir. La gratuité de tous les autres ser-

vices et de la part des collaborateurs assure à la revue de solides amitiés. Tous les efforts sont dirigés vers la vie de la revue et vers le projet du Québec de demain.

L'action intellectuelle, commencée par l'abbé Groulx en 1917, nous tourmente et nous éclaire dans notre cheminement. L'acte gratuit s'est révélé contagieux, tant auprès de nos annonceurs, de nos collaborateurs que de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui, reconnaissant notre mérite, nous loge dans ses magnifiques locaux pour une somme dérisoire. Notre survie et notre élan sont tissés de tous ces gestes cachés mais réels que nous discernons tout le long de notre histoire: il y a de la servilité chez nous et c'est notre misère mais il y a aussi de la générosité et du sens pratique: c'est notre gloire.

Mais d'où viennent ces \$40,000 dollars et à quoi servent-ils? Ne s'agit-il pas d'une somme énorme pour, en somme, publier un volume de 1000 pages par année? Mon entrée dans l'administration, c'est une marche de surprise en surprise. En bref, l'Action nationale vit mais ne fait pas de profits.

En 1976, M. Angers, avec le sourire d'un comptable heureux, raconta aux directeurs de la Ligue que cette année-là s'annonçait comme exceptionnelle puisque la comptabilité annonçait \$2,000 de surplus. À l'unanimité, les directeurs qui ignoraient ce qu'était un surplus à la revue, votèrent de verser ce surplus à la Fondation Minville. Comme il ne restait plus rien en caisse, il me fallut trouver une âme généreuse pour payer intégralement la facture mensuelle de l'imprimerie. Et pardieu, je trouvai mon homme et il paya. Nous reprîmes notre respiration, à l'administration, jurant de nous protéger contre les directeurs de la Ligue!

Ces \$40,000 proviennent de ces sources: 1) les abonnements et réabonnements. Le plus surprenant, c'est le grand nombre des lecteurs qui acceptent, généreusement, de payer le prix d'un abonnement de soutien (\$20) au lieu du prix d'un abonnement ordinaire (\$15). Ce grand nombre dépasse le tiers et approche la moitié des lecteurs qui, pour s'abonner ne passent pas par une agence d'abonnement. Quelle revue peut en dire autant? 2) la vente d'anciens numéros, des numéros spéciaux, de collections partielles,

etc. 3) les dons comme ceux d'une subvention du ministère des Affaires culturelles, comme une liste d'abonnés payés par la Société Saint-Jean-Baptiste, comme les intérêts de la Fondation Minville (\$2500 en 1977) et, comme ça, sans autre sollicitation, un lecteur qui, à la lecture de tel ou tel article, y va de son don parce que la revue lui a prêté une voix forte.

Les dépenses? La plus importante est évidemment celle de l'impression de la revue. L'impression et l'expédition de la revue n'ont cessé d'augmenter de prix. L'abonnement régulier à la revue était de \$5 en septembre 1962, de \$7 en septembre 1966, de \$10 en septembre 1972 et de \$15 en janvier 1977. L'inflation et la puissance arabe ont fini par nous atteindre! En un peu plus de dix ans, nous avons dû tripler le prix de notre abonnement régulier. Signe des temps. Pourtant cela n'a donné aucun surplus et nul directeur de la revue n'a touché un sou.

Durant la même période, les automobiles, pour ne pas augmenter trop leurs prix, ont diminué leur format de la moitié. À l'Action nationale nous avons suivi le raisonnement inverse: nous avons augmenté le prix, c'est vrai, mais nous avons augmenté le format de 50% et nous avons porté le nombre de pages à 96, mensuellement. Cela suppose que le directeur trouve une cinquantaine de collaborateurs qui ont vraiment quelque chose à dire. Un directeur de revue peut bien aspirer à ce qu'il y a de mieux comme denrée intellectuelle mais tous les articles n'ont pas la même valeur. Parfois des collaborateurs bien intentionnés se trompent de revue: ils nous envoient des articles excellents mais qui entrent difficilement dans les perspectives d'une action nationale. Il nous faut alors prendre des décisions pas toujours agréables. Une fois ou l'autre quelqu'un nous enverra "le grand article de sa vie", un plan pour la rénovation du monde et, en cours de route, nous téléphonera deux et cinq fois pour changer des virgules, mettre des majuscules et exiger un tirage à part pour les Nations unies.

\$25,000 vont donc, à peu près, pour les frais d'imprimerie. Quelques milliers de dollars sont réservés à l'expédition et à l'affranchissement. Le maintien du secrétariat y va d'un millier de dollars par an. Les deux salaires approchent des \$5,000. Et nous voilà à \$36,000 de dépen-

ses. Si, à la fin de décembre, il y a un léger surplus, il sert surtout à donner confiance à l'administrateur que la prochaine facture de l'imprimerie pourra être payée, rubis sur l'ongle, sans retard et sans emprunt. La satisfaction qu'il y a à répondre à toutes les factures est le plus puissant antidote contre le stress et l'obligation de tendre la main ou sa sébile aux passants!

Signalons aussi une autre forme d'intérêt pour la revue. C'est devenu une spécialité du Conseil d'expansion économique avec M. Rosaire Morin: aller à la pêche de nouveaux abonnés! Grâce à des listes formidables d'abonnés, il peut opérer, par machine IBM, une sélection d'adresses ou de fonctions où les gens peuvent s'abonner à la revue l'Action nationale. Il voudrait bien atteindre mille nouveaux abonnés à la revue. Toutes ces aides bénévoles sont bienvenues. Sans oublier le bouche à oreille quand un lecteur, impressionné par un article, en parle à ses amis. C'est la meilleure propagande.

Les finances et la comptabilité occupent une bonne partie du temps de l'administrateur mais là n'est pas le principal. L'essentiel réside surtout dans la correspondance, l'échange avec les lecteurs. Il y a là un lien vivant, irremplaçable: la découverte des lecteurs, de leurs espoirs, de leurs critiques, de leurs suggestions et de l'immense bonne volonté qui caractérise le peuple canadien-français. On y entend des voix innombrables qui bruissent et parlent: le nationalisme est vraiment comme une valeur enracinée dans des milliers de gens plus actifs, plus ouverts, plus "politisés" que la masse trop énorme et trop silencieuse pour toujours être interprétée convenablement. Eux ils sont là et pensent Québec et peuple et gouvernement.

Chaque jour apporte sa surprise: le chèque avec un mot d'encouragement, le chèque avec la suggestion d'insister sur tel aspect, le chèque avec la demande de nouvelles sur la revue. Tout y passe. Dernièrement M. J.E. Laforce envoyait un article sur l'immigration, sujet où il travailla toute sa vie en fondant des dizaines de paroisses. Je lis l'article. J'ouvre le journal. J'y apprends que, âgé de 98 ans, il vient de mourir. Un grand Québécois. Un autre interroge sur la santé de M. Angers. Je lui réponds que n'étant plus ad-

ministre de la revue celui-ci a moins l'occasion de venir au secrétariat mais qu'on peut le rejoindre à l'Université. Il demande: "A cet homme-là quel cadeau pourrais-je faire?" Je répondis: "Si vous voulez lui faire plaisir, souscrivez à la Fondation Minville!" Ainsi fut-il fait. Une autre fois c'est une bibliothèque qui a beaucoup de vieux numéros de l'Action française et de l'Action nationale: "Nous ne pouvons plus les garder, seriez-vous prêt à les accepter?" — "Evidemment!" Avec cette offre et plusieurs autres, nous occupons nos temps libres à reconstruire une collection complète ou partielle de la revue où les faiseurs de thèses fouillent à qui mieux mieux pour des dissections et des analyses à nous faire pâlir: l'histoire nous côtoie et nous n'en savions rien.

Que dire des collaborateurs qui, n'acceptant aucun honoraire publient des travaux qui ont exigé de longues recherches? Malgré Radio-Canada et quelques grandes revues payantes, notre public n'apprécie pas encore à sa valeur le travail intellectuel. À la revue, tout est franc: nous n'avons pas l'argent nécessaire et ne défrayons pas le travail. Au moins nous savons l'apprécier. Je prends comme exemple M. Pierre Trépanier qui, professeur d'histoire à l'Université de Moncton, offre de préparer tout un numéro spécial sur l'Acadie. De cinquante pages, on passe bientôt à 200 pages, puis, finalement, à 160 pages. Cela exige plus d'une centaine de lettres. Les exemplaires promis arrivent à Moncton vers l'heure du midi alors que la conférence de presse y est prévue pour 17:00 h. Tout cet effort pour la joie de vivre et le service de la cause!

Vraiment la revue ne se perpétue que parce qu'elle se fait respecter et qu'elle représente un travail d'équipe. La nation militante s'y exprime: ça vient de partout comme une enquête sur les drapeaux au Lac-Saint-Jean ou une enquête sociologique dans le Bas-du-Fleuve. Je signale, en passant, le dernier article de M. Angers (janvier 1978) intitulé *Le secteur coopératif, tendances et prévisions*. Il s'agit là d'un article dur à lire, supposant une bonne connaissance de l'histoire des doctrines économiques et une claire vue de notre monde contemporain. Mais c'est un article magistral qui fonde pour longtemps, il faut l'espérer, le programme de l'Action nationale, comme revue et comme équipe: nous n'allons pas vers un capitalisme rénové ou un socialisme

édulcoré mais vers un coopératisme dynamique. Les comparaisons sont faites et les raisons apportées. Par des articles d'une aussi haute densité et valeur de pensée, l'Action nationale joue un rôle éclairant et décisif. Nous sommes le groupe qui, en dehors du Mouvement coopératif, avons le plus fait pour la pensée et l'essor du coopératisme, sous toutes ses formes, au Québec.

Un directeur d'école, se lamentant sur l'apathie des maîtres, ordonnait une trentaine d'exemplaires d'une dizaine de numéros de la revue, parce que, disait-il: "Vous avez des articles capables de soulever la jeunesse du Québec en l'inspirant et en lui fournissant la documentation et des arguments solides. Pourquoi toutes les écoles et tous les CEGEP ne s'en inspirent-ils pas?" La question est posée mais la réponse est entre les mains du corps enseignant: notre revue doit être un levain mais qui le mettra dans la pâte? Nous enseignons bien des moyens de diminuer le chômage mais c'est à la condition que les enseignants donnent, revue en main, l'esprit d'initiative, le goût des grandes tâches. Par exemple, comment cela se fait-il qu'il n'y ait pas plus de grands étudiants qui visitent la magnifique entreprise de la SIDBEC à Contrecoeur? ou les laboratoires de l'Hydro-Québec à Bécancour? ou les grandes entreprises québécoises qui initient à l'art d'entreprendre et de mener à bien?

Plus que tout, la revue cherche à initier son public au Québec, à ses problèmes et à ses réussites et à communiquer le goût d'en faire un pays heureux, équilibré en ses richesses, juste en ses conceptions sociales et avec le moins d'entraves possibles dans le gouvernement de l'unique État français en Amérique du Nord. Si nous sommes à la hauteur, dites-le nous; si nous ne sommes pas à la hauteur, aidez-nous!



La question
nationale
selon
Gilles Bourque

par Jean Genest

LITTÉRATURE MARXISTE

Deux fois j'ai rencontré des professeurs et des étudiants aux universités de Rome, Paris et Madrid. Avec eux j'ai eu le loisir de bien examiner les graffiti, annonces, affiches, programmes apposés aux murs par les organisations étudiantes. Aucune n'était si criarde, si grande, que celles des marxistes. Leur militantisme remarquable leur faisait exposer leurs idées, à grand format, comme aucun curé n'oserait le faire.

Le plus surprenant de ces visites, c'était le message. Il était identique dans toutes les universités visitées. Déclamations virulentes contre l'impérialisme soupçonné partout. Phraséologie imbibée d'invocations aux "textes sacrés". Déclarations de guerre contre le "capitalisme vague", Et partout, appel à la haine, à la destruction, à la violence, contre la bourgeoisie ou "l'autre moitié" de l'humanité. Le vocabulaire était le même. Les ingrédients démagogiques formaient un opium que personne ne regardait plus.

Et je réfléchissais au conditionnement des esprits marxistes dans ces trois pays. La non-variété de style sur les murs de ces trois universités révèle moins une solidarité en faveur des ouvriers qu'une pauvreté extrême de l'esprit. Le message, dans le feu et la flamme des mots abusés, devenait un étrange projet de dictature et d'impérialisme marxiste. Car il est bien évident qu'en cette fin du 20^e siècle, sur les ruines des empires bourgeois européens nous ne voyons s'élever que le seul empire du marxisme par "satellisation" ou par "cinquièmes colonnes".

Ce psittacisme effréné signale, chez des gens intelligents, une quasi-abolition du sens critique et aussi — pourquoi ne pas le dire? — une certaine mauvaise foi, consciente ou inconsciente, dans les généralisations, les affirmations et surtout dans les omissions calculées. Car, enfin, où veulent donc nous mener ces évangélistes avec toutes leurs processions et leurs banderoles, avec tous leurs conciliabules dans leurs catacombes et avec tous leurs projets incendiaires? Ils ne peuvent conduire qu'à un pourrissement des relations humaines, soit immédiatement par l'agressivité et la haine, soit à longue portée par la défiance mutuelle et par un régime de peur dû aux informateurs, à

l'armée oppressive et à la police chargée des camps de concentration. L'ultime but de ces effervescences chez les universitaires marxistes c'est la prison pour tous ceux qui n'acceptent pas leurs oeillères et leur scénario enfantin.

REMISE EN QUESTION DE LA NATION

M. Gilles Bourque, disciple marxiste, vient de publier aux Presses de l'Université de Montréal, un volume intitulé *L'État capitaliste et la question nationale* (384 pages). Le Conseil canadien de recherche en sciences sociales a subventionné sa publication et ce livre reflète une part substantielle de l'enseignement de M. Bourque, en sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Rédacteur de l'ancienne revue *Parti-Pris*, M. Bourque fait partie depuis longtemps de la gauche léniniste et il milite au niveau universitaire par son enseignement et ses publications. Avons-nous affaire à un livre de valeur? Autrement dit, M. Bourque s'y révèle-t-il plus universitaire ou plus marxiste? Par le premier nous aurions une discussion en profondeur, par le second nous recevrons une étroite leçon d'orthodoxie et de dogmatisme. Qu'en est-il sur ce thème très important pour le Québec actuel? Qui doit avoir la priorité: le socialisme ou le nationalisme? Le débat est assez vieux: M. Bourque l'a-t-il rajeuni, élargi, approfondi?

LE POSTULAT DE BASE

La question est de taille: les rapports humains sont-ils déterminés d'abord par la solidarité nationale ou par la solidarité de classe? À partir de cette question nous pourrions nous attendre à une étude en profondeur de la genèse des nations et de tout ce qui amène les peuples à former les Nations unies. La langue et la géographie interviendront mais ce sera pour escamoter leur importance "naturelle". Nous assisterons plutôt à une longue dissertation sur les "autorités" du marxisme: sur cette question que disent Marx, Engels, Lénine, Staline, Mao, etc.? Nous retombons dans l'exégèse des textes, comme au Moyen-Âge décadent, quand on s'interrogeait sur la pensée d'Aristote, de Cajetan, de Suarez et autres ennuis. C'est le royaume de la scolastique qui n'interroge plus les "choses" mais les "ce-qu'on-en-dit". La discussion de base est escamotée.

Dès le début l'auteur invoque son propre postulat: le nationalisme contemporain (comme s'il n'était *que* contemporain) est une création du monde bourgeois et de son capitalisme. Selon les perspectives du matérialisme historique, la *nation* et le *nationalisme* ne sont que des *superstructures du mode de production capitaliste*. Donc, conclut l'auteur qui a le triomphe facile, ce qui relie les êtres humains en collectivités c'est leur appartenance à une classe sociale. Et la valeur des groupements humains dépend de leur capacité de lutte contre les oppresseurs.

Ce postulat, évident pour l'auteur, est la pointe d'épingle sur laquelle il bâtit tout son volume. Toute la méthodologie issue de ce postulat prend comme prouvé ce qui est justement l'objet de la discussion. Puis les affirmations s'enchaînent les unes aux autres, suivant la dialectique marxiste de l'idéologie et de la praxis, pour engendrer la fameuse rhétorique marxiste, reconnaissable partout.⁽¹⁾

LES FONDEMENTS D'UNE NATION

Depuis Jules César qui a étudié la "nation" gauloise, juristes et philosophes ont multiplié les *études sur ce qui fait une nation*, sa cohésion. M. Bourque en invoque quelques-uns, pas les meilleurs, et, d'un revers de la main, il les met de côté (car il est guidé par son postulat). Pourtant ces penseurs, nullement influencés par le marxisme mais libres dans leurs analyses intellectuelles, ont perçu l'influence d'une *géographie* donnée. L'homme lutte contre cette nature physique pour la soumettre à ses besoins et de cette lutte en commun naît un attachement fraternel et une solidarité économique et sociale indéracinable. Les signes de cette influence sont les routes, les points d'eau, les villes, les déterminismes du commerce, les priorités de la production, etc. La géographie réunit une multitude de gens et leur fait prendre conscience d'intérêts communs, de ressources naturelles à partager pour leur bien-être familial et national.

1) L'implication est évidente: le Parti Québécois doit-il être avant tout nationaliste ou socialiste? La priorité au nationalisme signifie la trahison de la classe ouvrière. Mais la priorité au socialisme n'est-il pas un appel à trahir la nation? L'extrême gauche, dénoncée par Jacques Benoît, ne croit qu'au socialisme. C'est pourquoi le parti communiste du Canada est contre toute idée d'indépendance du Québec.

Ils seront prêts à défendre ce coin de terre qui les nourrit et les unit.

Puis vient *l'histoire*, série d'événements et d'hommes qui sont déposés dans la mémoire comme des bornes le long d'une route indéfinie. Cette histoire s'inscrit dans le paysage par l'architecture, le village, la fête, les coutumes, une façon commune de vivre le calendrier des années. Ce sont les relations interpersonnelles par les mariages, la généalogie, les associations, les activités civiques et culturelles. Bref, l'histoire, elle aussi, se révèle un ciment entre des individus et des familles. Elle contribue à la formation d'une nation originale dont le patriotisme (terre des pères) vigilant a pris, chez nous, le nom de "nationalisme".

Plus que de géographie et d'histoire, la nation est aussi faite d'une langue commune: les humains ont un intense besoin, dans leur nomadisme vital sur cette terre, de se comprendre entre eux. Certains groupes linguistiques peuvent ne pas être chapeautés par un État qui leur conférerait toutes les caractéristiques d'une nation souveraine mais ils n'en constituent pas moins une nation parce que la langue, outil privilégié, les intègre à un ensemble où ils ne se sentent plus seuls, où ils peuvent se défendre et s'épanouir. La nation est avant tout un système de communications par où des gens échangent des rêves d'amour et de beauté autant que des préoccupations de négoce et d'entraide. Une nation est une fraternité et la justice sociale peut être plus intensément poursuivie entre tous les membres d'une même nation que par tous les membres d'une classe sociale. Pourquoi cela? C'est que les membres d'une classe sociale, pour créer leur solidarité, plus ou moins arbitraire suivant la définition donnée au prolétariat, commencent par des exclusions et des excommunications. Pour s'installer, ils doivent renier la moitié de la Cité. Ils brisent, rêvent de révolutions et de saccages. Mais la nation se fait rassembleuse, elle se fait responsable du bonheur et des libertés de tous: elle ne rêve pas de saccage contre ses membres ni de camps de concentration mais d'une redistribution des richesses, mais d'une coopération entre tous en vue d'un bien commun réparti en toute justice. Le nationalisme dans cette perspective, c'est l'économie d'une révolution sauvage, c'est une recherche jamais arrêtée d'une société plus saine et

fraternelle. La participation de tous dans une plus grande égalité, c'est un idéal du nationalisme.

Contre toute cette "retrouvaille" des forces naturelles qui agitent les groupes humains, M. Bourque n'admet que le critère des forces économiques. Tout le reste serait idéologie et superstructure illusoire: "D'autres auteurs, plus sophistiqués, dit l'auteur, maquillent la détermination de l'économique, en la défigurant par les éléments d'une autre instance" (p. 15). J'espère, sans renier l'importance de l'économique, être de ces auteurs plus sophistiqués!

LES RÉALITÉS DÉLAISSÉES AU PROFIT DES AUTORITÉS

La méthodologie de l'auteur ne s'arrête pas aux *réalités* mais aux seules *autorités* du marxisme. Ni Marx ni Lénine, admet l'auteur, n'ont étudié, de façon spécifique, la question de la nation et du nationalisme. Leur façon d'en parler ne cherche pas, dans la ligne du matérialisme historique, les fondements objectifs. Staline a paru aller plus loin mais sa conception est un déviationnisme assez petit-bourgeois. Bien qu'il soit incomplet, il faut préférer Mao.

Là où les grands maîtres se sont arrêtés, lui, l'auteur prend la suite et éclairera cette question: "La question nationale, dit-il, constitue l'un des champs d'analyse les plus mal explorés par les différentes disciplines des sciences sociales" (p. 7). Seulement *dans l'optique marxiste*, aurait dû ajouter l'auteur.

ORTHODOXIE EN FAILLITE DEVANT LES FAITS

L'auteur aborde la "question nationale" mais en suivant si étroitement la doctrine, le dogme, les apophtegmes marxistes-léninistes, que l'auteur semble avoir perdu toute liberté de penser par lui-même. Il dénonce, par déductions des maîtres, les concepts de "nation" et de "question nationale". À l'entendre, il n'y aurait là que créations du monde petit-bourgeois influencé par le mode de production capitaliste. Nous entrons en peu de temps dans le charabia marxiste à coups de pseudo-évidences, de slogans pas remis en question et d'une perpétuelle absence de définitions et de rigueur intellectuelle.

De plus M. Bourque publie avec beaucoup de malchance. C'est que la question nationale, loin de diminuer d'importance dans le monde contemporain, éclate dans le monde marxiste de façon frappante: les minorités revendiquent en URSS même, les peuples revendiquent dans les pays satellites, tous ne se soumettent que sous la menace des tanks. La dictature du prolétariat écrase les prolétaires qui se veulent patriotes. Comment l'URSS explique-t-elle le génocide des Lettoniens, des Lituaniens et des Estoniens? les répressions des Géorgiens et des Ukrainiens? Est-ce que les atteintes aux droits des individus et des groupes seraient dues au mode de production capitaliste des dictatures prolétariennes (MPDP)?

Finalement le Commonwealth marxiste, sous l'égide du tsar du Politburo, n'existe plus: chaque communisme revendique sa nationalité, ainsi du communisme italien, espagnol, français, chinois, vietnamien, etc. Est-ce que l'univers entier serait déviationniste? La division du monde en classes plutôt qu'une division en nations me paraît bien farfelue, à l'heure actuelle, quand l'URSS elle-même reconnaît les Nations-unies. À qui n'est pas aveuglé par une thèse a priori, l'appel à la nation est encore plus fort, plus profond, connaît un enracinement plus solide que l'appartenance à une classe sociale.

La conclusion est inévitable: une méthodologie faussée et un conformisme idéologique ont détourné l'auteur d'une étude sérieuse des *réalités elles-mêmes*. À partir de là, il est clair que ce cheminement intellectuel ne conduit pas à l'intelligence de notre temps. La lecture du monde contemporain, étroite et rigide comme tout schéma marxiste, devient un système qui écrase la pensée, multiplie les mots et arrête la critique sérieuse.

VOLONTÉ D'UN PEUPLE DE BÂTIR UN PROJET D'AVENIR

Plus profondément encore, ce travail nous a étonné par l'omission de toute étude sur la volonté de vivre ensemble, sur la volonté d'un projet communautaire dans la façon de construire un pays. Voilà bien le cœur ou l'essence même du concept de nation: "*des citoyens animés d'un consensus*". M. Bourque voit bien l'existence de ce consensus mais

il déclare péremptoirement (on ignore les bases de son raisonnement): "C'est dans l'articulation de l'instance idéologique à l'instance économique qu'il nous faudra chercher la solution de ce rapport". Autrement dit, le *consensus* serait "la consécration des rapports sociaux capitalistes" (p. 34). Comme simplisme, on n'a pas vu mieux! Il insiste: "Le propre de l'idéologie est non pas tellement de déformer, mais plutôt de fonder un *rapport imaginaire* en ne l'expliquant pas" (p. 35). Ce style abstrait veut nous dire que la volonté de vivre ensemble dans une nation n'est qu'un rapport imaginaire!

Partant de là, l'idéologie nationaliste devient *un masque*: elle a "pour effet de voiler la lutte des classes et d'instaurer un rapport imaginaire entre les individus égaux en droits et ayant des intérêts personnels identiques" (p. 37). Le nationalisme, véritable masque, empêcherait la lutte des classes et de "poser la primauté théorique et pratique de la lutte des classes" (p. 38).

Choisissant comme fondement de la nation, la complémentarité des intérêts et la coopération entre les classes, le nationalisme devient dangereux pour le marxisme. Aussi importe-t-il de rattacher le nationalisme au capitalisme afin de le mieux condamner. Le capitalisme n'est-il pas le péché originel et tous les péchés capitaux, comme le nationalisme, n'en découlent-ils pas? La répétition par elle-même n'arrivera jamais à prouver la thèse de l'auteur. Il faut être déjà converti au marxisme pour accepter de telles conclusions, un marxisme qui agit à la façon d'une hypnose. Car lier ainsi nationalisme et capitalisme c'est du simplisme.

À partir de ces prémisses, l'auteur donne dans des conclusions énormes: "Le nationalisme prend le rôle dominant lorsque la bourgeoisie est mise en péril ou qu'elle cherche à soutenir ses visées impérialistes" (p. 39). Ou encore: "Nous croyons que l'efficacité de l'idéologie nationaliste vient de son articulation aux manifestations les plus concrètes des rapports de production et d'échanges capitalistes. C'est donc dans l'articulation des deux thèmes fondamentaux de l'idéologie bourgeoise à l'instance économique et, en dernière analyse, aux rapports de production qu'il nous faut rechercher le secret de la question nationale" (p. 40). Ces chemins ne conduisent nulle

part, sinon qu'à obtenir une subvention du Conseil canadien de recherche en sciences sociales!

UN ESPRIT AVEUGLÉ PAR LE SYSTÈME

Obéir à des schémas, travailler avec un esprit de système, conduit à des affirmations caractéristiques ceux qui n'ont pas de maîtrise des concepts. Voici un joyau: "Si une théorie de la nation demeure possible, il faudra *nécessairement* la situer dans l'ensemble conceptuel du matérialisme historique" (p. 99). Ce *nécessairement* est la pointe de l'iceberg. Ailleurs il ajoutera: "Tenter de définir la nation, c'est-à-dire de fonder théoriquement son existence réelle, est en soi une entreprise relevant de l'idéologie. Car la théorie léniniste implique précisément que cette question ne peut pas être posée... *Les textes de Lénine... rendent caduque toute tentative de conceptualiser ce qui relève de l'imaginaire...* Il nous semble donc nécessaire de nous inscrire selon nous, d'approfondir et d'élargir la thèse de Lénine que nous considérons comme le seul point de départ fondamental de toute analyse marxiste de la question nationale" (p. 134). Ainsi *les textes de Lénine...* sont le seul point de départ. Foutaise et foutaise.

Idéologie bourgeoise ou petite-bourgeoise (je reconnais le style vibrant de mes étudiants marxistes à Rome, Paris et Madrid), *la nation devient un groupe imaginaire* (p. 136): "Nous avons refusé de poser la nation comme groupe réel" (p. 137). Mirage et illusion tout ce qui n'est pas lutte des classes! On peut l'affirmer, pour cela il n'y a qu'à aligner des mots, mais cela ne veut rien dire. Entraîné par des arguments idéalistes, l'auteur conclura contre le nationalisme canadien-français et contre l'autonomie du Québec. Il lui faudrait aussi se déclarer contre le nationalisme canadien, pour les mêmes raisons, et ouvrir un chapitre pour y déclamer en faveur de la division du monde en classes sociales dressées les unes contre les autres. Il ne le fait pas... pour éviter la divagation.

L'énormité des affirmations, la sérénité apparente des arguments à partir des textes qui ne s'imposent pas, la prédominance du système sur les réalités, sont un perpétuel objet d'interrogation pour le lecteur averti. Comment M. Bourque a-t-il pu devenir professeur de sociologie dans une

université du Québec? Je pose la question, non parce qu'il est marxiste, mais parce qu'il ne cherche pas la vérité elle-même et que son livre est un perpétuel détournement de l'intelligence vers un esclavage moyenâgeux...

Oeuvre avortée. L'auteur, face à lui-même, au-delà de tous les commentaires, doit bien en percevoir les limites. Sa capacité intellectuelle est certaine mais elle est comme prisonnière de structures mentales préétablies. Au Québec, nous avons besoin d'intellectuels libres, d'hommes aptes au discernement et à l'esprit de justice. La lutte des classes et la haine entre citoyens n'est pas l'ultime expression du progrès humain. Bref, la classe ne supprime pas la nation et là-dessus M. Bourque n'a rien dit qui vaille: ses schémas idéologiques souffrent de sclérose.

ANNEXE

NDLR — Une lettre dans LE DEVOIR (22 novembre 1977) décrit bien, en d'autres mots, le psittacisme, le conservatisme et l'arrêt des facultés critiques d'un certain marxisme. Il y a une nette volonté de tout interpréter selon des schémas préétablies, ou des clichés tout faits, qui donnent une *lecture* des événements singulièrement appauvrie et que nous retrouvons aussi chez Gilles Bourque. Cela conduit à une certaine déshumanisation et à un parti pris de ne pas tenir compte des réalités essentielles. Voici cette lettre:

"Les 10 et 11 novembre avait lieu au pavillon Lafontaine de l'UQUAM un colloque qui se proposait de tracer un bilan de la première année de pouvoir du Parti québécois.

Un grand nombre de représentants de la pensée marxisante du Québec se trouvaient donc réunis là pour ce qui devait s'avérer par la suite non pas un bilan de la première année de gouvernement péquiste mais un long, pénible et surtout stérile réquisitoire contre le gouvernement québécois.

Dès le premier soir les épithètes pleuvaient pour qualifier le P.Q.: allié de la bourgeoisie, bourgeoisie traditionnelle, etc. Le ton du colloque était déjà donné et

mes appréhensions du début devaient se confirmer par la suite.

Le lendemain en effet, le colloque prenait son véritable départ. Je pense avoir assisté à une démonstration de ce que peut contenir de plus pauvre, et surtout de plus démobilisateur, la pensée universitaire, et ceci est d'autant plus regrettable que *la plupart des panélistes présents se réclamaient du marxisme et produisaient le même discours dans les universités.*

Une tentative de bilan a tout de même été amorcée; et quelle tentative. Nous avons pu ainsi apprendre que la gratuité des médicaments pour les personnes de plus de 65 ans avait surtout pour but d'encourager l'industrie pharmaceutique, que l'augmentation du salaire minimum n'était que la continuation des politiques du gouvernement précédent et que, de toute façon, le salaire minimum du Québec avait toujours été le plus élevé en Amérique du Nord. Nous avons de plus appris que la nationalisation de l'Asbestos servait surtout les intérêts des autres compagnies d'amiante, la participation directe du gouvernement à l'exploitation leur garantissant en effet un contrôle moins sévère en ce qui concerne les normes anti-pollution.

Mais la meilleure déclaration fut sans doute celle qui portait sur la loi du financement des partis politiques. Cette loi aurait pour but d'empêcher le financement d'un parti ouvrier par les syndicats: rien de moins.

J'ai cité ces quelques exemples pour souligner à quel point, par endroits, le débat était pauvre. Si de telles inepties étaient venues de la bouche d'apprentis politicologues ou d'apprentis sociologues, comme moi par exemple, c'eût été excusable. Mais venant de ceux qui se réclament être les "intellectuels organiques du prolétariat", cela est non seulement inexcusable mais démontre de leur part une faible capacité d'analyse qui ne peut qu'être néfaste à la classe ouvrière qu'ils prétendent servir.

Avant de terminer je voudrais cependant souligner que j'ai été agréablement surpris par la réaction de l'auditoire lors de la dernière assemblée qui voulait être le bilan du colloque. Lors de cette soirée il m'a en effet semblé que des

salles se sont dégagées de plus en plus de protestations contre ce que d'aucuns ont appelé le négativisme de certains panélistes.

Si d'aventure un deuxième colloque du genre a lieu l'an prochain, et il est souhaitable qu'il y en ait un, il est à espérer que les analystes laisseront cette fois les armes au vestiaire; non pas pour épouser les idées ou l'orientation du P.Q., mais pour mettre un peu plus de rigueur dans leurs analyses et surtout pour, cette fois, tenter d'aborder la spécificité de la conjoncture québécoise non pas avec des clichés éculés ou trop généraux, mais avec un bon bagage théorique légèrement reconditionné". — DANIEL GOMEZ.

A QUOI SERVENT LES HISTORIENS?

par Pierre Trépanier

"Neutre, personne d'abord ne saurait l'être: car vivre c'est prendre parti. Quiconque n'a pas le culte de la vérité a le culte de ses intérêts égoïstes."

L. LABERTHONNIÈRE.

A étudier scientifiquement les sociétés humaines du passé. Oui, sans doute. Mais la réalité est infiniment plus complexe. Lionel Groulx l'affirme avec force dans ses mémoires:

Cependant si parfaite que soit sa volonté d'impartialité et d'objectivité, l'historien ne peut faire qu'il n'appartienne à ce monde mystérieux et mêlé d'images, de sentiments, d'idées, de traditions, d'influences innombrables qui l'ont individualisé, ont modelé certains aspects de son esprit. Il reste de son pays, de sa nationalité, de sa foi: toutes choses, s'il est bien né, dont il ne peut s'abstraire¹.

La réflexion est double: Groulx prend acte des limites de l'historien et lui rappelle ses devoirs. Déjà, en 1921, il s'en expliquait:

Nous ne confondons point l'impartialité avec la neutralité. L'histoire est un acte moral non affranchi par conséquent des finalités suprêmes. Notre ambition et notre droit sont de l'écrire et de l'enseigner comme doivent le faire un catholique et un Canadien français².

Groulx de la sorte situait honnêtement son lieu idéologique. Mais il ne prétendait nullement pour autant que l'historien peut s'affranchir "des lois sévères de sa discipline"³. Il voulait simplement souligner une vérité fondamentale:

Le présent n'est pas seulement une suite chronologique du passé; il en est le produit; il y a, de l'un à l'autre, continuité, filiation⁴.

A quoi servent les historiens? A faire voir "cette relation, ce lien que cherche l'esprit, par instinct ou par exigence intérieure⁵".

C'est dans la même perspective qu'il faut placer l'excellent petit livre de Jean Chesneaux, *Du passé faisons table rase? A propos de l'histoire et de l'historien*⁶. Idéologiquement Chesneaux est aux antipodes de Groulx. Membre 21 ans du parti communiste français, il en est sorti, tout en conservant ses convictions marxistes et communistes, mais après les avoir dépouillées de tout mécanicisme vulgaire. Il retient le schéma marxiste comme grille d'analyse mais entend l'appliquer au passé de façon créatrice, libre. L'essentiel de son message se résume ainsi: il faut mobiliser le passé au profit de luttes populaires; tout autre exercice du métier d'historien est complice de l'oppression. En d'autres termes: "Il s'agit de définir de nouveaux rapports entre le savoir intellectuel et la lutte politique, dont ce savoir est une composante active à travers ses implications idéologiques⁷". Le discours historien dominant, caractérisé par l'intellectualisme, l'élitisme et le productivisme, a dépouillé les opprimés de leur passé. L'historien n'a pas à imposer du haut de sa chaire la sorte d'histoire qu'il préfère.

Il est urgent de renverser le rapport hiérarchique entre passé et présent, entre spécialistes et non-spécialistes de l'histoire, pour savoir de quelle histoire a besoin aujourd'hui la lutte révolutionnaire!⁸

La nouvelle histoire devra être le produit d'une intercréation associant le peuple et les historiens, ces derniers travaillant sous la dictée, sous les ordres des masses. Comment instaurer cette collaboration? Comment les masses passeront-elles leurs "commandes historiques"? L'auteur avoue franchement ne pas avoir de réponses toutes faites. Voilà pourquoi l'ouvrage se termine par un appel à la réflexion collective.

On l'admettra, Chesneaux et Groulx, au moins formellement, ne sont pas très éloignés l'un de l'autre, en dépit des idéologies qui les divisent radicalement. Tous deux constatent leur enracinement dans le présent, tous deux refusent de se dérober à leurs responsabilités telles qu'ils les conçoi-

vent. De même on peut rapprocher leurs conceptions de celles de Dimitri Kitsikis, qui décrit ainsi le rôle qu'il attribue à l'historien:

... dans une autre étude, nous écrivions que le nationalisme résulte de l'émergence, au niveau de la conscience d'un peuple, des strates successives de son expérience historique, qui s'étaient accumulées dans son inconscient depuis des siècles et qu'en conséquence le nationalisme constituait une manifestation de l'âge adulte d'un peuple, une manifestation nécessaire de libération psychique. Nous faisons remarquer qu'un peuple pouvait certes, aller au-delà du nationalisme, mais que pour sa "santé mentale" et donc pour sa survie, il devait nécessairement passer par le nationalisme, c'est-à-dire par l'affirmation consciente de lui-même. Ainsi l'historien devenait l'accoucheur psychique des peuples⁹, leur psychanalyste¹⁰.

On voit mal comment le point de vue de l'historien, quel qu'il soit, ne se refléterait pas dans son travail. Cependant Chesneaux, comme Groulx, est décidé à ne pas "renoncer pour autant à l'exigence de rigueur scientifique"¹¹. Y a-t-il contradiction? Non, si l'on prend soin de faire les distinctions qui s'imposent. D'ailleurs si l'on répondait oui, seul l'historien dépourvu de toute idéologie serait digne de son métier. Or cet homme, il n'est pas encore né¹².

Avec Raymond Aron¹³, abordons le problème de l'objectivité en tant qu'il soulève la question de l'universalité du savoir scientifique. Une fois atteint un certain degré d'approximation, une loi scientifique devient universellement acceptable. En histoire, une interprétation globale peut-elle faire l'unanimité, assujettir toutes les intelligences? Non, car l'historien, dont l'objet est total, ne peut l'aborder que d'un certain point de vue: il ne peut être que partial puisque partiel. Ce relativisme conduit-il à un scepticisme absolu à l'égard des connaissances historiques? Encore une fois, il faut répondre non.

On doit en effet distinguer deux moments, deux niveaux dans l'oeuvre historienne. Dans un premier temps, l'historien procède à la cueillette des données, à la constitu-

tion de ses séries statistiques et à la critique de ses sources: c'est la recherche et l'analyse. Le produit de cette étape est susceptible de faire l'unanimité, à supposer que tous les principes de la méthode historique aient été scrupuleusement respectés. Ainsi on a démontré l'existence d'une crise économique en France en 1788-89. Les historiens s'entendent là-dessus. Mais si on accède au second niveau de l'oeuvre historique (l'interprétation globale de la révolution française, dans le cas retenu ici), on voit l'unanimité fondre puis disparaître à mesure que la vision s'élève au-dessus des faits bruts pour les expliquer. C'est en effet surtout au moment où l'historien élabore un réseau de causalités que l'arbitraire et l'idéologie viennent contaminer son oeuvre. Autrement dit, à ce niveau de l'interprétation globale, c'est — paradoxalement — l'idéologie qui *en dernière analyse* fonde la "vérité" historique: une interprétation globale suscite assez aisément un consensus à l'intérieur d'un courant de pensée donné; il est plus difficile de satisfaire en même temps des idéologies, des cultures antagonistes. L'érudition peut atteindre l'objectivité; l'histoire globale ne peut qu'y tendre. On ne libérera la discipline historique qu'en reconnaissant ses limites.

Est-ce à dire qu'on approuve intégralement les thèses de Chesneaux? Non, si l'on ne partage pas son idéologie marxiste-communiste et si l'on reste attaché à un certain humanisme qui reconnaît les droits de la curiosité intellectuelle. Chesneaux refuse à ceux qui ne pensent pas comme lui la liberté d'étudier tout le passé, synchroniquement et diachroniquement. N'est légitime que l'étude du passé utilisable¹⁴, mobilisable. L'intrusion, dans le domaine intellectuel, des pratiques totalitaires qui caractérisent les communismes de tous les continents, ne peut que répugner à ceux qui persistent à croire, envers et contre tous, que la tolérance est un idéal souhaitable de vie en société.

Le débat sur leur métier auquel se livrent les historiens intéresse le grand public. Les spécialistes de l'histoire ne doivent pas l'impressionner outre mesure. Ce ne sont pas des mages. L'infailibilité n'est pas l'un des privilèges de leur corporation. Leur mission est de reprendre inlassablement l'interrogation historique car "devant ce Sphinx que reste toujours le passé humain, rien n'est tel que l'impuissance de l'historien¹⁵".

1. L. Groulx, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, (1970), t.1, p. 280.
2. L. Groulx, *Vers l'émancipation*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, p. 8.
3. L. Groulx, *Mes mémoires*, t.1, p. 280.
4. L. Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, 4e éd., Montréal, Fides, (1960), t.1, p. 14.
5. *Loc. cit.*
6. Paris, François Maspero, 1976, 191 p. ("Petite collection Maspero", no 164).
7. *Ibid.*, p. 8.
8. *Loc. cit.*
9. Groulx n'a-t-il pas rempli cette fonction auprès du peuple québécois?
10. D. Kitsikis, "Le Nationalisme", *Études internationales* (Québec), v. 2, no 3, sept. 1971, p. 352-353. Cette prise de position lui a valu une assez cinglante réfutation de la part de son collègue Robert H. Keyserlingk ("La Nation vivante: idéologie et analogie", *Études internationale*, v. 3, no 3, sept. 1972, p. 397-415). Keyserlingk juge la thèse de Kitsikis à partir du libéralisme: "Le point de départ, ici, consiste à affirmer qu'il n'existe pas un être vivant et psychique dénommé la nation" (p. 402). Pour lui, "la réalité fondamentale et permanente est celle de la vie de chaque individu" (p. 411). Logiquement, il conclut: "La seule question demeure: le monde de la recherche académique peut-il vraiment professer une vision prophétique qu'il refuse même à la prêtrise?" (p. 403)
11. J. Chesneaux, *op. cit.*, p. 189.
12. Même Fernand Ouellet n'y échappe pas. Lui aussi est tributaire d'un point de vue, qui est en somme inspiré du libéralisme et du modèle économique de l'Occident industriel. Il est de la génération de *Cité libre*. A titre d'exemple, voici comment il jugeait le principe du caractère confessionnel des écoles reconnu dès le début du 19e siècle: "En dépit de l'esprit de tolérance qui a présidé à l'établissement des structures scolaires, il est incontestable qu'un tel système ne pouvait que poser périodiquement et avec acuité le problème de la liberté. La raison en est — bien qu'on dise qu'il a été voulu par la majorité — que les principes à la base de ce système n'étaient ni libéraux ni démocratiques. L'école n'a-t-elle pas servi pendant longtemps à lutter contre les idées libérales et démocratiques?" ("L'Enseignement primaire: responsabilité des Eglises ou de l'État", *Recherches sociographiques*, v. 2, no 2, avril-juin 1961, reproduit dans M. Lajeunesse, *L'Éducation au Québec (19e-20e siècles)*, Boréal Express, p. 39) — Récemment, l'un des praticiens les plus prestigieux de l'histoire sociale en France, Pierre Chaunu, s'est attiré les foudres d'un critique qui stigmatise son dernier ouvrage, dans lequel "l'intégrisme moral et le racisme savant rejoignent le conservatisme politique". (C. Morin, c.r. de *Histoire, science sociale*, Paris, S.E.D.E.S., 1974, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, v. 31, no 1, juin 1977, p. 91).
13. R. Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire, Essai sur les limites de l'objectivité historique*, nouv. éd., (Paris), Gallimard, (1967), 441 p. Voir en particulier p. 350-355.
14. L'école historique américaine dite de la "New Left" est aussi à la recherche d'un "usable past". Cf. I. Unger, "The 'New Left' and American history: some recent trends in United States historiography", *The American historical review*, v. 72, no 4, juill. 1967, p. 1237-1263.
15. L. Groulx, *Histoire du Canada français...*, t.1, p. 9.

DOM HELDER CAMARA

par Jean-Paul Labelle

1— Une figure originale

Je ne sais si le nom de Helder Camara vous dit quelque chose. Il est venu déjà au Canada et il a paru à la télévision. Il s'est aussi adressé à des auditoires canadiens-français. C'est un évêque du nord-est du Brésil, à la tête du diocèse d'Olinda-Recife.

Dans son pays, Dom Helder n'a pas toute la liberté de parole qu'il devrait avoir: on lui a interdit de paraître à la télévision nationale, alors qu'il était pour le peuple une idole, un peu comme Mgr Sheen aux États-Unis avec lequel, d'ailleurs, il est ami; il ne peut parler à la radio nationale ni écrire dans les journaux de quelque envergure. Les journalistes ont reçu la consigne de ne jamais citer son nom. Tout ce qu'on lui a concédé, c'est de parler à la radio ou de paraître à la télévision au plan local, et encore doit-il être très prudent, car cette concession pourrait lui être retirée. Si l'on ajoute qu'il a été physiquement menacé, qu'il a été atteint dans son plus proche entourage, on voit que, pour lui, la vie n'est pas toujours facile.

Par contre, son rayonnement international grandit sans cesse. On ne compte plus les doctorats d'honneur que les plus grandes universités lui ont octroyés, il a été proposé trois fois pour le prix Nobel, il a gagné le prix scandinave de la paix, il est demandé partout pour adresser la parole sur le tiers-monde, les défavorisés, les victimes des injustices sociales et celles de la faim. Il est la vedette de congrès internationaux, de sessions d'étude. Et qu'on ne croie pas que, pour cela, il abandonne son diocèse. Grâce à la rapidité des déplacements en avion, son absence actuelle ne totalise pas un mois entier par année. Il est donc vraiment le pasteur de son peuple à qui il se dévoue entièrement et il demeure en même temps un symbole de la lutte pour une justice sociale plus équitable et une charité plus efficace.

Comment expliquer ce paradoxe d'un ostracisme au Brésil et d'une popularité toujours croissante au plan international? Le secret, nous le trouvons dans sa prise de position: Dom Helder Camara a pris parti pour les pauvres, vivant dans des conditions infra-humaines et à côté desquels passe l'homme nanti de biens. Au fond, la parabole du riche

et de Lazare prend ici toute son actualité. La différence, c'est que Dom Helder Camara a conscience que Lazare est à côté de lui et il veut lui porter secours.

Pour les privilégiés du Brésil, Mgr Camara fait figure d'évêque communiste. Or, il n'y a rien de moins communiste que lui. C'est *évangélique* qu'il faut dire. Lui-même vit pauvrement. Il ne mène pas une existence de paria, mais il a tout de même renoncé à la richesse. Sa tenue est des plus simples: pas de violet à sa soutane, une croix pectorale de bois noir, un anneau pastoral très modeste, celui que Paul VI a offert à tous les Pères conciliaires. Il n'a pas de voiture, et son habitation n'est plus le palais épiscopal, mais trois pièces attenantes à une église paroissiale. Sa porte est toujours ouverte et il ne fait exception de personne: riches ou pauvres sont accueillis sur le même pied. Dom Helder Camara aime se mêler au peuple et même à prendre un peu de détente auprès d'amis de toutes les classes sociales.

Quand on revoit la vie de Dom Helder Camara, on est frappé par l'évolution qui lui a fait prendre progressivement conscience de la vie des pauvres. Toujours, cependant, il s'est donné sans compter, en particulier dans le domaine de l'éducation où il a joué un rôle important à Rio de Janeiro.

Un livre vient de paraître aux éditions du Seuil. Il s'intitule: *Les conversions d'un évêque*. Dom Helder Camara s'y entretient avec José de Broucker. Ce livre est d'un intérêt passionnant. Ce n'est pas seulement l'existence personnelle de Dom Camara qui émerge avec relief, c'est aussi la vie religieuse, politique et sociale du Brésil au 20^e siècle. Il vaut la peine de prendre contact avec cet ouvrage. Ainsi, on pourra mieux connaître la personnalité et les intentions de cet évêque donné aux pauvres et rectifier les calomnies qui ont été lancées sur son compte. Dom Helder Camara mérite de figurer aux côtés de Jean Vanier et de Mère Teresa. Il est de la même qualité et de la même trempe.

2— Le milieu familial

Dom Helder Camara est né dans la pauvreté. Mais une pauvreté décente, pas celle infra-humaine des *favelas*. De plus, cette pauvreté avait sa dignité. Car ses parents, s'ils n'étaient pas riches, avaient au moins une certaine culture.

Sa mère était institutrice. Qu'on n'imagine pas l'institutrice moderne bien rémunérée: elle enseignait dans sa maison, dans les conditions les plus humbles. Quant à son père, il travaillait pour une société commerciale. On gagnait tout juste de quoi vivre. Le père de Dom Camara était franc-maçon. Là encore, qu'on n'imagine pas le franc-maçon sectaire et anti-religieux. Il était plutôt anticlérical. Il récitait son chapelet et ne manquait pas le mois de Marie.

La famille était nombreuse. Il y eut treize enfants, mais cinq moururent en bas âge. On n'avait pas de voiture. Monter dans un taxi était une aventure exceptionnelle. On le faisait pour un mariage et tout le voisinage assistait au départ. C'était quelque chose!

Dom Camara a connu une existence austère. Parfois, il fallait se priver. Tantôt, c'était le beurre. Tantôt, le dessert. Quoi qu'il en soit de la frugalité de cette existence, Dom Helder Camara semble s'être épanoui. Sa mère était entièrement consacrée à sa mission d'éducatrice. Elle avait le sens des valeurs et exigeait beaucoup de ses enfants. Dom Camara confie qu'un jour, elle demanda quelque chose de vraiment au-dessus de ses forces. Il éclata en sanglots. Il pensa qu'elle allait le punir. A la place, elle lui donna une image où elle avait écrit: "À mon fils à qui je demande bien au-dessus de ses forces".

Dom Camara a beaucoup admiré sa mère. Et, en retour, celle-ci l'a aidé énormément. Elle lui a donné des leçons de vie qui, à une époque où l'on avait une conception très étroite et très légaliste de la religion, lui ont ouvert l'âme et l'ont épanoui. Jamais Dom Camara ne sera replié sur lui-même. Toujours, il sera très franc dans ses convictions et gardera un sens aigu des valeurs fondamentales de l'existence. Sur ce point, il doit beaucoup à sa mère.

J'ai rappelé que son père était franc-maçon; pourtant, quand Helder Camara manifesta son intention de devenir prêtre, ce fut son père qui lui souligna les grandeurs et les exigences du sacerdoce. Il ne pouvait être prêtre et égoïste en même temps. Son père développa sa vision du prêtre en disant: "Les prêtres croient que, quand ils donnent l'Eucharistie, c'est le Christ lui-même. Alors, as-tu pense

aux qualités que doivent avoir ces mains qui touchent ainsi directement le Christ?..." Dom Camara était ravi d'entendre son père parler ainsi et il lui déclara qu'il voulait devenir un prêtre de cette qualité. Son père, ému, lui dit alors: "Mon fils, que Dieu te bénisse. Que Dieu te bénisse... Tu sais que nous n'avons pas beaucoup d'argent, mais quand même, nous allons examiner comment nous pourrions t'aider à entrer au séminaire.

J'ai aussi écrit plus haut que Dom Camara avait vécu dans une famille qui aimait la culture. Il y eut plusieurs gens de plume dans ses proches. Son grand-père était directeur de journal; son père, à l'occasion, était excellent critique de théâtre et un oncle fut dramaturge. Enfin, un de ses frères connut une certaine notoriété comme critique littéraire. Dom Camara fut donc vite éveillé aux choses de l'esprit et il fut un lecteur précoce. Il lut pratiquement tout Sainte-Beuve. Plus tard, il traversa sa phase claudélienne, mêlée de Péguy et de Saint-Exupéry. Après quoi, il s'adonna à Teilhard de Chardin.

Tout cela, lui ouvrit les yeux sur le monde, mais le contact avec le peuple devait approfondir une sensibilité humaine toute frémissante à la vue de la misère.

3— L'éducateur

Il y aurait beaucoup à dire sur Dom Helder Camara. Mais il faudra forcément nous limiter. Je passerai par-dessus sa formation au séminaire et son évolution personnelle alors qu'il était tout jeune prêtre. J'en viendrai à la période de 1931 à 1947 où il s'est consacré à des tâches d'éducation. Sur ce point, il a suivi les traces de sa mère, mais dans un rayon beaucoup plus large. Son influence fut beaucoup plus étendue, puisqu'il fut tour à tour secrétaire à l'Éducation de l'Action intégraliste de l'État du Cearà; ensuite, à Rio de Janeiro, technicien au ministère de l'Éducation, puis membre du Conseil supérieur de l'Éducation. Tout cela avec la bénédiction de son évêque, le cardinal Leme, de Rio de Janeiro. Il fut aussi en charge de la catéchèse, au point de vue technique, pour le diocèse.

Le souvenir que Dom Camara garde de cette époque, c'est qu'il fut, à sa façon, un prêtre fonctionnaire. Il jouait un

rôle important dans le domaine de l'éducation. Mais, comme il dit, il était plongé dans les tests, les grilles et les objectifs. Je ne crois pas que cette période ait été inutile dans sa vie, car il a vraiment rendu service. À plusieurs reprises, il a voulu se retirer de ce domaine pour se consacrer aux pauvres qu'il visait dans les *favelas*. Mais toujours le cardinal l'y maintenait en lui disant que, pour le moment, c'était là qu'il pouvait le plus rendre service.

Ses rencontres avec le peuple lui avaient fait prendre conscience du dénuement non seulement matériel, mais intellectuel, du pauvre peuple et c'est pourquoi il imagina le MEB, Mouvement d'éducation de base, qui fit faire un pas en avant à l'éducation au Brésil.

Dom Camara n'est pas un esprit qui se contente des ornières de la routine. C'est un esprit créateur qui, sans cesse, veut trouver des formules réalistes pour améliorer la condition humaine et chrétienne du peuple.

Dans le domaine de l'enseignement religieux, il a pris des initiatives qui ont aidé la cause. Mais aujourd'hui, en revoyant cette époque, il reconnaît que, malgré sa bonne volonté, il y eut des erreurs d'optique qui, s'il recommençait aujourd'hui, seraient corrigées.

Mais on ne peut demander à personne de vivre trop en avant de son temps. D'ailleurs, quand on le fait, on est mis de côté ou incompris.

Dom Camara a certainement accompli, à cette époque, une oeuvre efficace qui a été bienfaisante à la fois pour l'Église et pour l'État.

C'est un homme qui ne se cantonne pas au seul niveau de la théorie. Il regarde la réalité en face et ne camoufle pas les difficultés. C'est ce qui fait sa force et explique qu'il ait été si populaire dans les mass-média. Il rejoignait vraiment le peuple et celui-ci sentait que Dom Camara était sur la même longueur d'ondes.

Cette époque aura permis à Dom Camara de se familiariser avec la technique de l'éducation, de l'appliquer

avec efficacité et de rendre ainsi des services appréciés. Elle lui a aussi donné le sens de la responsabilité tout comme une certaine méthode dans le travail. Tout cela ne sera pas inutile lorsqu'il deviendra évêque d'Olinda-Recife dans le nord-est du Brésil. Dieu l'avait bien préparé à cette nouvelle tâche où il allait donner la pleine mesure de lui-même.

4— L'Action catholique

Avant d'être désigné comme évêque, Dom Helder Camara aura joué un rôle important dans l'Action catholique de son pays. Le cardinal Leme, archevêque de Rio de Janeiro, a été un précurseur dans ce domaine. Dès 1916, de Recife, il écrivit une lettre célèbre visant à réveiller la torpeur des laïcs. Arrivé à Rio de Janeiro, il regroupa les associations de laïcs.

Dom Camara, de 1931 à 1946, s'est occupé d'éducation; il n'a donc pas porté principalement du côté de l'Action catholique. Mais, en 1946, le cardinal Camara, qui avait succédé au Cardinal Leme, lui demanda d'aider à l'organisation d'une Semaine nationale d'étude de l'Action catholique. Très vite, Dom Camara se rendit compte qu'un secrétariat national s'imposait pour coordonner et canaliser les énergies. Un secrétariat qui jouirait de la confiance des évêques et qui réunirait toutes les branches au plan national.

Aussi, dès 1947, Dom Camara fut nommé vice-aumônier général de l'Action catholique brésilienne. L'aumônier général était le cardinal Camara lui-même. Ce commencement de secrétariat a permis à Dom Camara de se mettre en rapport avec le Brésil tout entier. Les évêques épaulaient cet effort, de même que le Nonce apostolique. Le pas suivant vint plus tard: ce fut la création de la Conférence nationale des évêques du Brésil, la mise sur pied de réunions régionales pour les évêques. Ensemble, on découvrait les grands problèmes du peuple.

À côté de l'Action catholique générale, s'est développée l'action catholique spécialisée. On plongeait au coeur du monde ouvrier, du monde paysan, du monde étudiant et du monde indépendant. C'était là un travail de conscientisation qui devait porter ses fruits.

À partir de cette expérience, Dom Camara a pris conscience de la situation d'injustice dans laquelle se débattait le peuple pauvre. Il commença alors à connaître ses premières difficultés. Si l'Église s'intéressait trop aux pauvres et les appuyait, les élites privilégiées avaient vite tendance à crier au radicalisme et au communisme. L'un des problèmes de l'Église est de ne pas se contenter de beaux principes en théorie, il est de passer à la pratique, à l'application. C'est alors que la réaction apparaît, que les problèmes surgissent.

Les jeunes, en particulier, sont plus radicaux. Ils soulèvent des problèmes réels que l'on voudrait voir enfouis sous terre en pratiquant la politique de l'autruche. Ils sont peut-être trop impatients, mais ils ont du moins le mérite de la franchise. Il est facile alors de les accuser de marxisme, alors qu'un bon nombre d'entre eux veulent tout simplement appliquer l'Évangile. Un meilleur discernement permettrait de mieux distinguer les vrais marxistes de ceux qui ne le sont pas.

De toute façon, ce travail de Dom Camara a été le creuset qui l'a préparé à la tâche future, en particulier lors de la réunion des évêques d'Amérique latine, à Medellín, en 1968.

Dom Camara a compris que, si on laissait les jeunes nager dans la théorie sans aboutir à la pratique, on perdrait un bon nombre d'entre eux qui, de fait, se tourneraient vers le marxisme. Il a été lucide et il a su, en temps opportun, regrouper les forces de l'Église au Brésil.

5— L'homme des pauvres

En 1950, Dom Helder Camara fut nommé secrétaire général de l'Année Sainte pour tout le Brésil. Il nolisait un bateau de la marine de guerre; ce n'était pas très confortable; il dut s'occuper de la nourriture et de tous les services. Le bateau pouvait contenir 800 personnes; or, le nombre dépassa ce chiffre. En un mot, ce fut un vrai pèlerinage et non une excursion de tourisme. Le plus mal logé était Dom Helder Camara lui-même qui prêchait d'exemple. Pour ceux et celles qui y participèrent, ce fut une expérience inoubliable.

En 1955, l'année du Congrès eucharistique international de Rio de Janeiro, ce fut encore Dom Helder Camara qui joua le rôle de maître d'oeuvre et il s'en acquitta d'éblouissante façon. Dans le pèlerinage à Rome, les moyens avaient été très pauvres; pour le congrès eucharistique, Dom Helder Camara utilisa les grands moyens. Cet événement eut un profond impact sur le peuple. L'organisation de ce congrès ne fut pas chose facile. Il y eut beaucoup d'obstacles à franchir. Dom Helder Camara, avec son expérience et sa ténacité, vint à bout de tout.

C'est à l'issue de ce Congrès que Dom Helder Camara eut une rencontre décisive avec le Cardinal Gerlier. Celui-ci lui demanda pourquoi, avec tout son talent, il ne consacrait pas sa vie au service des pauvres. Non seulement ce fut un vrai tournant pour Dom Helder, mais véritablement une grâce du Seigneur. Il décida effectivement de consacrer toute sa vie au service des pauvres.

Son premier effort, pas complètement couronné de succès, fut d'essayer de reloger dans de meilleures habitations les gens des *favelas*. Ce fut vraiment une belle aventure. Les habitations étaient simples, mais à côté des *favelas*, c'était des palais. Malheureusement, la politique s'en mêla et l'on ne put poursuivre l'expérience. Elle devait seulement inspirer à l'État des initiatives dans ce sens.

Nommé évêque d'Olinda-Recife, Dom Helder Camara continuera de donner sa vie au service des pauvres. Parce qu'il prend leur défense, il sera à son tour bâillonné et devra se contenter de travailler dans son diocèse. Mais sa voix est bien connue dans le monde entier et il est un de ceux qui plaident le plus éloquemment en faveur du tiers monde.

Certains se sont demandé pourquoi, au Concile Vatican II, Dom Helder Camara n'est pas intervenu publiquement dans les assemblées. C'est qu'il déployait son activité sur un autre plan. Il travailla dans l'ombre et fut l'un des évêques les plus actifs du concile.

Il y aurait beaucoup d'autres souvenirs à glaner dans la vie de Dom Helder Camara. Mais le tour d'horizon que nous avons fait, donne une idée de la qualité, de l'envergure du

personnage. Cet homme très humble et vivant pauvrement est un peu comme Jean-Baptiste criant dans le désert. Il clame la vérité. Cela lui attire des ennemis. Mais il ne peut pas ne pas parler, ne pas crier.

A sa façon, il est dans la lignée des grands prophètes. Il perpétue une longue tradition dans l'Église, d'hommes et de femmes qui ont consacré leur vie au service des pauvres et qui ont incarné, dans leur existence, la parole de l'Évangile: "Bienheureux les pauvres d'esprit, car le Royaume des cieux est à eux" (Mt. 6).

En quittant cette figure si sympathique, cet apôtre de la non-violence, nous nous sentons interpellés et nous pouvons nous demander ce que nous faisons, nous, pour les pauvres du monde. L'Évangile demeure, même en plein vingtième siècle, le message d'amour et de paix qui peut résoudre les crises et les injustices de notre temps.



AUJOURD'HUI L'ACADIE

par Jean Genest⁽¹⁾

-
- (1) Ce texte, légèrement remanié, fut remis aux journalistes, pour une conférence de presse dans les Salons de la SSJB de Montréal, le 28 novembre 1977. Assistèrent à cette réunion, M. Gilbert Paquette, député de Rosemont, représentant personnel de M. René Lévesque, premier ministre; M. Jean-Paul Champagne, président de la SSJB de Montréal; M. François-Albert Angers, président de la Ligue d'Action nationale; M. Donatien Gaudet, président de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick; M. Hubert Gauthier, directeur de l'Association des Canadiens-Français hors Québec et une cinquantaine d'autres personnalités.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et la Ligue d'Action nationale sont heureuses d'offrir au grand public, surtout au monde étudiant, un numéro double entièrement consacré à L'ACADIE D'AUJOURD'HUI.

Les circonstances sont exceptionnelles: depuis le 15 novembre 1976 le Québec ne cesse d'interpeller tous les Canadiens et de leur imposer un examen de conscience radical sur le contrat qui nous fait partenaires du Canada.

Ces questions ne peuvent laisser les Acadiens indifférents. Ici, une douzaine d'universitaires, d'écrivains et d'hommes responsables par leurs fonctions se chargent, eux-mêmes, de présenter leur Acadie à la croisée des chemins. L'Action nationale devient leur porte-voix, leur donne l'occasion de se faire entendre de tout le Québec. Ils cherchent à se situer, à dire *leur état de fait*, avant de s'exprimer dans leurs États Généraux de 1978 ou 1979 sur leur avenir.

Dans les Maritimes, ils représentent un espace et un nombre. Ce territoire et cette population vont devenir un enjeu. Il leur faut donc recompter leurs forces au point de vue social, économique, religieux, culturel et politique.

Bien davantage, pris comme nous tous dans les changements qui affectent le monde entier, les Acadiens doivent faire le point pour discerner les constantes de leur histoire et assimiler les idées nouvelles qui menacent de faire craquer leurs traditions, leurs modes de vie. L'urbanisation ne s'accélère-t-elle pas? L'industrialisation ne doit-elle pas être intégrée? Voilà quelques-unes des inquiétudes qui sont au coeur de leurs écrits.

Avant de parler d'avenir, allons d'abord aux faits tels que révélés par les statistiques du recensement de 1971 et celui de 1976;

	ANGLAIS 1971	FRANÇAIS 1971	AUTRES 1971	TOTAL 1971	RECENSEMENT DE 1976
T.-N.:	514,515 98.5%	3,640 0.7%	3,950 0.8%	522,105 100%	557,725
I.-P.-E.:	103,100 92.4%	7,365 6.6%	1,180 1.1%	111,640 100%	118,229
N.-E.:	733,555 93%	39,335 5%	16,075 2%	788,960 100%	828,571
N.-B.:	410,400 64.7%	215,725 34%	8,430 1.3%	634,560 100%	677,250
MARITIMES:	1,761,570	266,065	29,635	2,057,270	2,181,775
QUÉBEC:	789,185	4,867,250	371,325	6,027,760	6,243,000

Ainsi, en 1976, sur une population totale de 2,181,775, les Acadiens représentent, dans les quatre provinces Maritimes, 283,630 personnes ou 13% de la population globale. Deux précisions nuancent ces chiffres:

1) En 1976, la diaspora des Acadiens à Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse, représente environ 60,000 Acadiens, ce qui réduit le groupe le plus important des Acadiens à 223,000, au Nouveau-Brunswick. Même là des contingents sont dispersés dans les principales villes à très forte majorité anglaise;

2) Le taux d'assimilation, dans un milieu hostile depuis plus de cent ans et qui n'a permis des écoles françaises que dans de rares cas et tout récemment, est d'autant plus élevé que le groupe est plus faible et plus éloigné du Québec. Ce taux va de 40% à l'Ile-du-Prince-Édouard à 7% au Nouveau-Brunswick. Le moins qu'on puisse dire c'est que la Confédération n'a pas été favorable aux Acadiens.

C'est à partir de ces faits, de cet enracinement dans un territoire et de leur vouloir-vivre collectif que les Acadiens doivent affronter l'avenir. On ne leur fera pas la vie facile. Ils le savent. Ils examinent quatre solutions entre lesquelles il leur faudra choisir.

1— *Première solution*: garder le statu quo. Ni la constitution canadienne ni la géographie des provinces ne changent. Le combat quotidien continue, au meilleur d'une volonté de résistance et de capacités créatrices, pour conserver et améliorer, en autant que possible, sa langue, sa culture, et sa situation économique.

Cette solution, vécue depuis 110 ans de Confédération, est fragile et connaîtra un grignotage permanent au détriment des Acadiens à la dérive qui, comme en Nouvelle-Angleterre, sortent de leur orbite culturelle pour s'assimiler en quelques générations. Au Nouveau-Brunswick, où actuellement les Acadiens constituent 34% de la population totale, ceux-ci ont-ils jamais un espoir fondé d'en arriver à être reconnus comme nation égale à l'autre? La Confédération continuée leur permet-elle d'envisager un meilleur sort? C'est discutable et où est le véritable réalisme?

2— *Deuxième solution*: on modifie la Constitution et les quatre provinces Maritimes s'unissent pour former l'Union des Maritimes. Alors sur une population totale de 2,181,777 personnes, les Acadiens, avec leurs 283,630 membres, ne représentent plus que 13% de la population totale. Et même un peu moins si on tient compte de l'intégration au groupe anglais. Réduits à environ 10%, quelle serait alors la vigueur politique des Acadiens? Quelle serait la force de leurs revendications? Avec l'urbanisation accélérée, ne connaîtraient-ils pas la division dangereuse d'un milieu familial français et d'un milieu de travail anglais? L'érosion ne serait-elle pas continue et l'aliénation nationale un mal chronique?

3— *Troisième solution*: les Acadiens revisent la géographie et font accepter, dans le cas d'un remodelage des provinces, de ne pas participer à une Union des Maritimes, pour se constituer en une sorte d'État indépendant, groupant la majorité acadienne, pôle d'attraction pour tous les autres Acadiens dispersés, vers le nord du Nouveau-Brunswick. Cette solution pourrait être l'équivalent d'une Belgique française ou d'une Suisse française ou proposer une république carrément indépendante. Cette solution ne serait pas facile à obtenir. Elle ne serait pas facile à maintenir. Le

petit nombre d'habitants d'un tel État, en Amérique du Nord, permettrait-il à un tel État d'être viable? Ne s'agirait-il pas d'une enclave relativement minuscule, semblable au Luxembourg européen? Mais elle présente des avantages évidents qui doivent être soupesés en regard des difficultés et des possibilités.

4— *Quatrième solution:* Dans le cas d'une "souveraineté du Québec dans l'interdépendance canadienne", les Acadiens, du moins là où ils sont plus nombreux, demandent de faire cause commune avec le Québec. Cette intégration peut être prévue comme une nouvelle région du Québec ou comme une partie "souveraine" rattachée au Québec. L'idée de fond serait d'unir, par une intégration pas encore définie mais volontaire et libre, leurs forces culturelles, économiques et politiques à celles des Québécois. L'Amérique du nord n'oblige-t-elle pas à une concentration des forces françaises?

Aucune de ces quatre solutions possibles n'est facile. *Mais il est encore plus dangereux de ne pas choisir.* Influencé par le Québec, traversant eux-mêmes une époque de grande créativité, les Acadiens vivent un temps de maturation politique extrêmement importante pour leur avenir. *Ils en sont au point de non-retour.*

Ce n'est pas la faute des Acadiens si l'Angleterre d'abord, puis la Confédération, ont érigé de mauvaises frontières provinciales. Cette géographie malsaine, voulue par des intérêts en place, oblige encore les Acadiens à vivre séparés de leurs frères québécois. Les Pères de la Confédération ont vraiment oublié les Acadiens: ceux-ci, à ce moment décisif de 1867, n'ont pas eu de voix politique valable pour les représenter. Aujourd'hui, ils ne veulent pas que l'Amérique du Nord se modifie sans qu'ils aient leur mot à dire. Il leur faut trouver ce mot qui est, à la fois, une décision. Le Canada confédératif est boiteux mais surtout pour les Acadiens. Des corrections s'imposent. Comme le disait M. de Peyrefitte à M. René Lévesque: "La France ne pratiquera pas d'ingérence mais, non plus, elle ne restera pas indifférente". Ainsi peut parler le Québec aux Acadiens: "Articulez votre avenir et nous vous appuierons".

Cette façon de voir est facile à comprendre car les Acadiens sont différents par leur territoire, par leur groupement homogène et par leur culture originale. Mais ils ont aussi beaucoup de traits communs avec les Québécois. Et cette communauté de traits l'emporte sur toute autre considération. Les Acadiens ne participent-ils pas au même héritage de la langue, de la religion et des mêmes difficultés en Amérique du Nord? N'ont-ils pas, comme nous, développé le secteur coopératif? Au cours de trois siècles d'histoire les échanges entre l'Acadie et le Québec ont été massifs et, aujourd'hui, l'Acadie a peut-être plus de membres et de descendants au Québec que dans les Maritimes.

La caractéristique des décisions actuelles est qu'il ne s'agit plus d'un choix personnel ou familial mais qu'il s'agit d'une option collective: leurs institutions, leur université, leur culture vont-elles mieux se développer à l'intérieur de la Confédération, comme minorité dans les Maritimes, dans un État indépendant ou dans un accord avec le Québec? Lutter pour résister et pour surnager demande à être dépassé: il faut envisager une psychologie, une stratégie et une politique globale qui conduit à la liberté nationale et à l'affirmation de soi.

Parvenus à une croisée des chemins, les Acadiens doivent choisir. Le Québec, leur seul allié naturel, doit s'éveiller à leur problème majeur et les appuyer. Si la revendication du Labrador nous paraît juste, n'avons-nous pas cent fois plus raison d'aider les Acadiens à faire le meilleur choix, conforme à leur vouloir-vivre collectif?

Ce choix ultime, avant toute politique, exige, lorsque les circonstances le demanderont, que les Acadiens soient suffisamment unanimes, soit par référendum, soit par un comité représentatif, à marcher d'un même pas.

Appliquons aux Acadiens ces paroles de Giscard d'Estaing au premier ministre du Québec, en visite à Paris, le 3 novembre 1977: "Chers frères Acadiens, comment assurer la sauvegarde et l'affirmation de votre personnalité acadienne? Cette question est au centre de votre débat politique. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce débat ne laisse pas le Québec indifférent. Mais il ne lui appartient

pas d'y intervenir. Ce ne serait conforme ni à votre volonté, ni à votre dignité. Vous déterminerez vous-mêmes, sans ingérence, les chemins de votre avenir: vous en avez le droit et vous en avez la capacité. Ce que vous attendez du Québec, c'est sa compréhension, sa confiance et son appui. Vous pouvez compter qu'ils ne vous manqueront pas le long de la route que vous déciderez de suivre".

Dans cette perspective, AUJOURD'HUI L'ACADIE (nov.-déc. 1977) devient le document le plus émouvant et le plus important publié, en ces dernières années, par les Acadiens, réfléchissant sur leur destinée.

Il est aussi un avertissement aux stratèges québécois et à toute l'élite universitaire ainsi qu'à toute notre population, de la nécessité d'établir des communications et des échanges de toutes sortes, qui donneront à tous et à chacun des Acadiens, un goût de vivre à la française en ce coin d'Amérique du Nord en unissant, de façon quelconque, toutes nos forces.

Il y a une mauvaise façon de parler de l'Acadie, comme du Québec, c'est de décrire l'*Acadie morte*, celle des laissés-pour-compte, celle de ceux qui meurent par sous-alimentation culturelle. N'avons-nous pas au Québec notre propre frange de moribonds, ceux qui se cherchent une crèche et ceux qui manifestent les grandes misères spirituelles de la servitude. Ils nuisent mais ne comptent plus.

Il faut plutôt insister sur l'*Acadie vivante*, celle des redressements, celle des efforts têtus et méritoires, celle qui aspire de génération en génération à une dignité collective en plénitude.

Avec cette Acadie vivante, nous devons, comme le disait le représentant du premier ministre, M. Gilbert Paquette, célébrer des "retrouvailles". Il ne s'agit plus d'une Acadie oubliée ou lointaine mais d'une Acadie qui aime se faire parler, à son tour, d'amour et de liberté et de justice et de beauté. Voilà l'Acadie qui ne doit pas mourir à nos côtés. Voilà l'Acadie de toujours.



SIMÉON LE SAGE (1835-1909)

**Un notable
d'autrefois
dans l'intimité**

par Pierre Trépanier

Vers 1842 ou 1843, des enfants jouaient sous le regard amusé de leurs grands-parents. Un bambin, leur petit voisin, partageait leurs jeux. Tout à coup le vieux couple se mit à converser en un idiome inconnu alors que de coutume, comme tout le monde à Saint-Jacques-de-l'Achigan, il parlait français. Surpris, intrigué, le bambin multiplia les questions. C'était de l'anglais. Bien que le comté où restait l'enfant fût affublé de nom de Leinster, jamais un seul mot d'anglais n'avait retenti à ses oreilles. Malgré les explications, le mystère persista dans son jeune esprit jusqu'à ce que, plus tard, il apprît l'odyssée des Acadiens, victimes de la conquête britannique. Ce garçon s'appelait Siméon Le Sage, tout comme son père.¹

L'abbé Edouard Labelle avait baptisé l'aîné de Siméon Lesage père et d'Adeline Desautels le 3 juin 1835, jour de sa naissance, en présence des parrains Joseph Lesage et Cécile Goulet.² Contrairement aux parrains, grand-père paternel et grand-mère maternelle du baptisé, le père avait signé le registre. La cérémonie s'était déroulée dans la paroisse de L'Assomption, qui à cette époque englobait encore L'Épiphanie, patrie du jeune Le Sage.³ Le père était menuisier. Quelque temps après, la famille s'établira plus loin dans les terres, à Saint-Jacques-de-l'Achigan, en sorte que le menuisier deviendra cultivateur (document de 1853).⁴ Le cadastre abrégé de la seigneurie de Saint-Sulpice dressé le 24 août 1861 indique en effet que quelques terres appartenaient aux Lesage.⁵ C'est dans cette paroisse réputée pour sa ferveur que naquirent et grandirent les enfants, bientôt au nombre de onze.⁶ Madame Lesage était une "femme d'un grand caractère et du plus pur esprit surnaturel":⁷ Siméon gardera toute sa vie, de son éducation première, une foi vive. Du père, on ne sait rien; ses patientes acquisitions foncières laissent deviner un homme laborieux, persévérant, qualités que le fils héritera.

En 1845, âgé de dix ans, Siméon s'inscrivit au collège de L'Assomption, jeune établissement d'enseignement secondaire fondé par Jean-Baptiste Meilleur, une douzaine d'années plus tôt.⁸ Il sera de la treizième promotion, sortie en 1852: le cours ne comportait alors que sept années, la méthode et la versification étant bloquées. Il s'y lia d'amitié avec Hector Fabre, son condisciple pendant quelques

mois.⁹ Un autre collégien, Louis-Amable Jetté, devint aussi son ami intime.¹⁰

Quelle formation le jeune Le Sage reçut-il? L'abbé Jean-Baptiste Dupuy dirigeait les destinées du collège.¹¹ Estimé de Mgr Bourget, Dupuy avait été professeur de théologie à l'évêché et directeur des *Mélanges Religieux*. Rompant avec la discipline de son prédécesseur, il bannit les punitions corporelles. Une bande de frondeurs, les *Flambards*, en profita pour instaurer le règne de l'insubordination.¹² Au cours de l'hiver 1852-1853, une purge draconienne frappa quatre-vingts des deux cents élèves.

Le corps professoral, plus lesté de bonne volonté que de science, laissait à désirer. Majoritairement composé d'ecclésiastiques cumulant l'enseignement et les études théologiques, il ignorait la spécialisation.¹³ Jusqu'en 1869, un seul professeur se chargeait des deux classes de philosophie réunies, et cela pour toutes les matières, de la métaphysique au grec en passant par les sciences et les mathématiques. La rareté des manuels était telle que, selon un ancien, "Le collège présentait un aspect à faire revivre le Mont-Cassin".¹⁴ Peut-être noircit-on le tableau à l'excès? Le collège n'a-t-il pas formé Wilfrid Laurier, Arthur Dansereau, Joseph-Israël Tarte? Encore faudrait-il savoir s'ils réussirent malgré leurs études ou grâce à elles.

Le Sage était un élève exemplaire, discipliné, appliqué, brillant même.¹⁵ Dans un certificat délivré le 4 février 1853, le directeur atteste qu'il

a suivi un cours complet de latinité dans le collège de L'Assomption, y compris Belles-Lettres et Rhétorique, et deux années de Philosophie, dans l'une desquelles logique, Métaphysique [sic] et Morale, dans l'autre Mathématiques et Physique. Je certifie de plus que Mr Siméon Le Sage pendant tout son cours classique, s'est toujours distingué par ses heureux succès et par sa bonne conduite morale et chrétienne.¹⁶

D'ailleurs le finissant allait toujours témoigner beaucoup d'attachement à son collège. Il participera avec empresse-

ment aux fêtes qui, en juin 1883, en marqueront le cinquantième anniversaire.¹⁷

Le 7 février 1853, après examen, il était admis à l'étude du droit.¹⁸ Son père, par devant le notaire C.-E. Belle, l'engagea à cette fin dans le cabinet de George-Etienne Cartier; Le Sage avait dix-sept ans.¹⁹ Le stage achevé, le maître décerna au jeune clerc son certificat en février 1857. On y lit que

dans l'accomplissement de ses devoirs comme étudiant Mr Le Sage a fait preuve d'un grand amour pour le travail et s'est toujours fait remarquer par sa bonne conduite et la douceur et l'aménité de ses manières et de son caractère.²⁰

À quoi Cartier joignait un dernier conseil:

Je vous souhaite succès dans la carrière professionnelle [sic], et vous aurez ce succès en continuant de travailler comme vous l'avez toujours fait. Remarquez que dans ce monde tout est dû au travail, et que la plus haute intelligence ne produit rien, si elle ne *travaille*.²¹

Pendant sa cléricature, Le Sage ne se confina pas au droit: il fut membre actif de l'Institut national²² et du cercle Pothier.²³ Devenu avocat, il n'abandonnera pas sa participation à cette sorte de sociétés, lieux par excellence de l'apprentissage du débat et de l'éloquence, de l'initiation à la vie publique, occasions de nouer de précieuses relations.²⁴ Au printemps 1858, il quitta, avec ses amis Fabre et Jetté, l'Institut Canadien et contribua à la fondation de l'Institut Canadien-Français, plus respectueux du magistère.²⁵ Il occupa divers postes au sein de cette société avant d'accéder à la présidence.²⁶ On notera que Pierre-Joseph-Olivier Chauveau fut élu président de l'Institut Canadien-Français à ses débuts et que par conséquent les relations entre Le Sage et lui remontaient probablement à cette époque.²⁷ Le Sage assumait aussi des responsabilités au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.²⁸ Il adhéra à la société de colonisation du Bas-Canada fondée en 1861.²⁹

Quand il prononçait une conférence, intervenait dans un débat, on lui reconnaissait beaucoup de clarté, de logi-

que et de concision. Certains toutefois, déplorant "sa froideur accoutumée,"³⁰ auraient préféré "un peu plus de passion et de chaleur."³¹

Donc le 2 mars 1857 le barreau admettait Le Sage dans ses rangs.³² Le jeune avocat s'associa avec ses meilleurs amis pour former le cabinet Fabre, Le Sage et Jetté.³³ Il choisit toutefois d'exercer sa profession à Joliette. Choix judicieux: en pleine expansion, c'était le village le plus prometteur des circonscriptions de Montcalm, L'Assomption, Joliette et Berthier; c'est là que le gouvernement décida d'établir en 1858 le siège administratif du nouveau district judiciaire.³⁴ Pendant cette période, il partagea la vie de George Baby. En 1860, il opta pour Montréal tout en regrettant la séparation: "Il m'en a coûté d'interrompre cette vie à deux que nous avons menée depuis deux ans."³⁵ Joliette devait rester pour lui "le séjour obligé de l'insouciance de la jeunesse et de la gaieté"; il lui saura toujours

un gré infini d'avoir servi de cadre à [leur] amitié et aux deux meilleures années de [sa] jeunesse.³⁶

Quelques années plus tard, Fabre décida d'émigrer à Québec: la société fut rompue; Le Sage pratiqua seul pendant que Jetté s'associait à F.-X. Archambault.³⁷

Notre jeune avocat, bien qu'assidu au travail, savait se ménager d'agréables loisirs. Sa correspondance ne tarit pas sur les bals (qui le passionnaient), les impressions de théâtre, les parties de whist:³⁸ "Je n'ai jamais été aussi mondain, plaisantait-il un jour, l'abbé Fabre désespère de moi."³⁹ Dans ce tourbillon de réjouissances s'insinuait parfois en trouble-fête la conscience du temps qui fuit:

George pourquoi ne sommes-nous pas toujours jeunes et amoureux...! ce qui me trouble c'est de songer que cela n'a qu'un temps, et que ce temps est court s'il faut en croire les vieux.⁴⁰

Mais pour l'instant, on est encore jeune, "on a bien le temps d'être sage."⁴¹ Et puis les bals autorisent la beauté féminine à se dévoiler un tant soit peu, telle cette ravissante américaine aux "épaules et [à la] gorge délectables."⁴² Mais vive la Canadienne! "Ma reine à moi, ç'a été Adine."⁴³ De-

vant tant d'appâts, la confession pascalle risquait de se transformer en un exercice des plus méritoire:

Une bonne nouvelle mon brave ami j'ai fait mes pâques comme un bon chrétien et me voilà en pleine voie de réforme. Je ne crois plus que le printemps et l'herbe tendre.⁴⁴

Adine était sa reine, aussi l'épousa-t-il.⁴⁵ La beauté, la grâce de la demoiselle rendaient compte de l'attrait qu'elle exerçait sur son amoureux. Un sain réalisme toutefois n'interdit pas d'observer que ce mariage d'amour servait en même temps l'ambition de ce fils de paysan. Exeracer une profession libérale le haussait déjà d'un échelon dans l'échelle sociale; se marier avec une héritière aisée et d'ascendance partiellement irlandaise lui donnait ses entrées dans certains milieux, lui faciliterait l'accès à une carrière politique, le cas échéant. Les amoureux unirent donc leur destinée le 29 octobre 1863.⁴⁶

Peu porté au farniente, curieux des choses de l'esprit, le jeune mari s'adonnait à la lecture et aux recherches historiques. Il collaborait régulièrement à la *Revue Canadienne*.⁴⁷ Ses relations avec P.-J.-O. Chauveau durent s'en trouver resserrées. Chose certaine, l'aîné et le cadet s'appréciaient.⁴⁸ Devenu premier ministre, Chauveau invita Le Sage à poser sa candidature aux prochaines élections générales québécoises sous le nouveau régime fédératif.

Le Sage n'en était pas à sa première expérience électorale. On étudiera plus loin l'évolution de ses opinions politiques. Qu'il suffise ici de mentionner sa candidature à l'élection complémentaire de février 1862 dans la circonscription de Montcalm. Il portait les couleurs de l'opposition libérale modérée, dont le chef était Louis-Victor Sicotte et l'*Ordre*, l'organe à Montréal.⁴⁹ Mais l'opposition au parti ministériel se trouvait divisée, un tiers candidat, Firmin Dugas, persistant à entrer en lice. Le Sage se retira: il jugeait que la division des suffrages ne lui laissait aucune chance.⁵⁰ Aux élections générales de 1863, on le "tourmenta" encore, selon son expression, mais il résista, refusa toute participation, sauf dans Terrebonne où il appuya Labrèche-Viger: "Je rentre dans la vie privée pour n'en plus sortir de sitôt j'espère."⁵¹

Quatre ans devaient s'écouler avant que, pour se rendre au désir de Chauveau, il ne se ravisât. Il souhaitait se présenter dans Montcalm. Mais le député sortant, Joseph Dufresne, prétendait au double mandat. Chauveau promit d'amener le récalcitrant à composition.⁵² La campagne électorale commençait sous de favorables auspices. *La Minerve* avait déjà rompu des lances avec Le Sage mais ne semblait pas garder rancune. On lit dans le numéro du 19 août 1867 que, Dufresne se présentant au fédéral et Le Sage au provincial,

il n'y a pas d'opposition sérieuse possible avec deux candidats qui méritent aussi bien à tous les titres, la confiance des électeurs.

Le Sage se considérait presque élu quand inopinément surgit un adversaire. Firmin Dugas, "conservateur dans la force du terme" selon *la Minerve*, après avoir déclaré à Le Sage qu'il s'abstiendrait, cédait aux avances des rouges et se portait candidat. Et *la Minerve* d'avertir l'organe libéral:

Nous ne pensons pas que M. Dugas soit bien flatté de l'accolade du *Pays*; mais dans tous les cas, c'est un baiser dont nous nous souviendrons, en temps et lieu.⁵³

Adversaire roué, Dugas martelait un argument-choc, toujours le même: il résidait, lui, dans le comté; ce serait une honte d'élire un candidat qui n'y habitait pas. Toutes les ripostes de Le Sage se brisèrent là-dessus. Le résident l'emporta par 295 voix.⁵⁴ *La Minerve* oubliant opportunément sa promesse, conclut sans broncher: "M. F. Dugas appartient au parti conservateur et sera un excellent représentant."⁵⁵ Chauveau, tout penaud, n'en revenait pas: "Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis désappointé. Je n'y comprends rien."⁵⁶ Curieusement, cette défaite ouvrit à Le Sage une carrière dans l'Administration publique ainsi qu'il le racontera lui-même à Rameau de Saint-Père:

A quelque temps de là, lorsque l'administration locale en vint à organiser les divers départements, Mr Chauveau, qui se reprochait sans doute de m'avoir poussé à une lutte assez dispendieuse, m'offrit la charge de sous-chef du Département de

l'Agriculture et des Travaux publics. Il m'en coûtait un peu de quitter Montréal où j'avais un joli établissement et une clientèle qui n'était pas sans importance, néanmoins comme cet office me donnait la direction de la colonisation et qu'un traitement convenable y était attaché, je l'acceptai.⁵⁷

Ainsi l'on passait de la basoche aux tout premiers échelons de la fonction publique. *La Minerve* se contenta d'annoncer la nomination sans commentaire.⁵⁸ Comme *le Pays* soutenait qu'on aurait dû nommer Pierre-Urgel Archambault au Conseil législatif, *la Minerve* répliqua que ce dernier avait été battu aux élections:

Il est vrai que M. Lesage [sic] auquel on a donné une place, a été aussi battu au poll; mais il a été battu par un adversaire qui était de la même politique que lui. D'ailleurs il n'est pas appelé à faire partie du corps représentatif. Les emplois au service civil ne comportent aucune dignité. Le public n'a rien à y voir. Il n'y a donc aucune parité entre les deux cas.⁵⁹

En novembre, Le Sage quitta donc Montréal pour Québec, avec sa famille, et emménagea au numéro 1, Stadacona Terrace. "La vie de fonctionnaire me va comme un gand [sic]", écrivait-il; Québec leur plaisait, à sa femme et à lui.⁶⁰

Les Le Sage formaient un couple uni, heureux. Un jour, à son mari absent, Adine envoya un billet doux pour lui susurrer cette réflexion inspirée des amours vénitiennes:

En voyant passer devant moi les "jeunes heureux" promenant leurs amours en gondoles; il me semblait que c'était bien là notre image; nous promenant en gondoles [sic] sur le fleuve de la vie [...].⁶¹

La vie intime du ménage, se déroulant au rythme des naissances et des joies familiales, serait malheureusement assombrie par les décès. Le premier-né ne survécut pas.⁶² En 1865, 1867 et 1869, naissaient Adine, Louis et Georges.⁶³ Le père s'attendrissait devant ces "trois enfants joyeux et vermeils"⁶⁴ groupés autour de sa table. Le 10 mai 1871, un

autre garçon s'ajoutait: Jules, qui, victime de la poliomyélite, serait toute sa vie affligé d'une claudication assez prononcée.⁶⁵ Une dernière grande joie avant les larmes: l'ordination de Charles-Médéric et la profession religieuse d'Elodie, frère et soeur de Le Sage, le même jour, 5 novembre, à Saint-Jacques.⁶⁶

Le jour de l'an 1872 inaugura une année d'affliction. C'est en effet le premier janvier que Madame apprit la mort subite de son frère Henry, qui, après douze années passées en Chine, revenait au pays, fortune faite.⁶⁷ Au début de février, Le Sage échappa de justesse à la mort dans un terrible accident de chemin de fer.⁶⁸ A la fin de mars, la scarlatine s'attaqua à la famille, y compris Madame Le Sage et son bébé de dix mois, n'épargnant que le père. En sept jours, du 30 mars au 4 avril, la maladie faucha Adine, Louis et Georges.⁶⁹ Prostré, Le Sage confiait à ses amis "le découragement, la douleur foudroyante que peut causer la perte presque simultanée de trois enfants chéris."⁷⁰ "Le vide effroyable" de sa maison, jadis "si gaie, si bruyante", aujourd'hui "si morne, si silencieuse" l'accablait.⁷¹ En octobre mourait la mère adoptive de Madame Le Sage, chez cette dernière.⁷²

Les années 1873-1878 ne furent jalonnées que d'événements heureux. Le 9 mars 1873 naissait Marie. Heureux le père confiait:

Il était temps qu'il survienne un changement car les idées noires nous envahissaient de plus en plus. La moindre chose jetait Adine dans des tristesses profondes et malgré mes bonnes résolutions j'étais bien souvent moi aussi entraîné à l'imiter. J'espère que maintenant [...] nous allons redevenir ce que nous étions auparavant pleins de confiance dans l'avenir et satisfaits du présent.⁷³

En février 1878, Mgr Fabre, évêque de Montréal, offrit à Médéric la dignité de chanoine titulaire. Le Sage conseilla à son frère d'accepter:

1. par motif d'obéissance, car c'est évidemment le désir de Mgr Fabre de te garder auprès de lui;

2. parce que tu es en état de remplir la position (en ayant été jugé digne par d'autres que toi);
3. parce qu'ayant embrassé une carrière il y a obligation d'avancer chaque fois que l'occasion s'en présente, pour faire tout le bien qu'il est en son pouvoir de faire.⁷⁴

Cette lettre révèle deux traits idéologiques que Le Sage partageait avec ceux de sa classe: soumission à l'autorité et service à la société en proportion de ses talents.

Enfin Modeste, une autre de ses soeurs, mère Marie-Anastasie en religion, était élue, au mois d'août 1878, supérieure générale de la congrégation de Sainte-Anne.⁷⁵

Cette longue série de jours fastes s'interrompt brutalement. C'était le lundi 19 novembre 1879. Une fois de plus enceinte, Madame Le Sage sortit l'après-midi pour ses courses. Le soir elle souffrit d'une espèce d'indigestion. Le surlendemain c'était fini: la scarlatine l'avait terrassée. Les médecins pratiquèrent une césarienne pour retirer l'enfant. Sitôt baptisé, l'enfant mourut. Madame Le Sage avait trente-sept ans et demi. Dix enfants lui étaient nés.

Le Sage épanchait sa douleur dans une lettre à son ami Fabre:

Celle que j'ai tant aimée et à qui je dois les plus douces jouissances de ma vie, celle qui m'était si dévouée avait cessé de vivre. Avec quelles amères délices j'ai posé alors mes lèvres sur ses lèvres inanimées et je suis parti comme un fou pour aller pleurer à mon aise.⁷⁶

Il puisa dans sa foi le courage nécessaire. On lit dans une lettre au concul Albert Lefavre: "Ce brave Lesage est calme; sa douleur est empreinte de sérénité; on voit qu'il a la vraie force."⁷⁷

Impitoyable, la mort frappa de nouveau le 9 janvier 1881: une diphtérie laryngienne emporta Alain, âgé de quatre ans et demi. Démoralisé, Le Sage sentait la dépression le guetter, mais il se ressaisit.⁷⁸

Les années défilèrent, à l'abri heureusement des épreuves qui naguère les avaient endeuillées; mais le veuf trouvait son "existence terne et monotone."⁷⁹ L'ami Fabre, à qui était destinée cette confidence, eut tôt fait de prescrire le remède:

Tu vois où je veux en venir: cherche toi-même et tu trouveras. Ni trop jeune, ni trop mûre, appétissante encore, car ton appétit est robuste et a besoin de fruits savoureux dans lesquels la dent puisse maintes fois pénétrer.⁸⁰

Le Sage n'allait jamais se remarier. Par bonheur la présence de ses quatre enfants le réconfortait. Ils poursuivaient leurs études, l'aîné au séminaire de Québec, les cadettes chez les Ursulines.⁸¹ En 1892, Jules s'inscrivit au collège Saint-Jean de Fordham (New York) pour sa dernière année de philosophie, après quoi il étudierait le droit à l'Université de Laval.⁸²

Depuis toujours, Le Sage rêvait d'un tour d'Europe. Il réussit enfin à obtenir un congé de quatre mois et s'embarqua, le 2 février 1895, avec ses filles Marie et Isabelle.⁸³ Quelle joie de revoir son vieil ami Fabre depuis longtemps installé à Paris en sa qualité de représentant du Canada et du Québec. Rameau de Saint-Père le présenta aux amis du Canada français en France et l'abbé Henri-Raymond Casgrain l'introduisit dans "le monde élégant". L'itinéraire de Paris à Londres passait par la Belgique, la Suisse et l'Italie. L'Europe l'avait ravi, Paris et Londres surtout, mais au retour le spectacle qu'offrait Québec à l'approche du navire l'émut peut-être davantage:

Je n'ai jamais trouvé Québec aussi beau qu'à notre arrivée samedi vers une heure p.m., aussi il faisait un soleil ravissant. Les étrangers qui étaient à bord étaient extasiés.⁸⁴

Adine était restée au pays. Elle se croyait une vocation d'ursuline. Le Sage temporisa, ajourna son autorisation.⁸⁵ Aussi bien, au bout de cinq ans, l'hyménée souriait beaucoup plus à la jeune fille que le cloître: elle était tombée amoureuse de Roquebrune-Paul La Roque, de Montréal.⁸⁶ Le Sage demanda que le mariage fût différé d'un an au

moins: "Ce sont deux enfants"⁸⁷ Deux ans s'écoulèrent; le soupirant s'impatientait. Le Sage lui écrivit une lettre plutôt sympathique, où s'étalait une bonne dose de prudence bourgeoise:

Je tiendrais à savoir jusqu'à quel point votre position est susceptible d'avancement. Il conviendrait aussi avant d'aller plus loin que nous nous entendions sur le revenu exact sur lequel vous pouvez compter tant de votre côté que du mien.⁸⁸

La Roque finit par donner satisfaction à la sollicitude paternelle et épousa Adine le 12 juin 1905.⁸⁹

Jules, qui préparait son admission au barreau, tombait de Charybde en Scylla: il échoua en 1898, 1899, 1900. Le désappointement du père se comprend, lui qui avait rêvé au jour où son fils serait avocat: "Quand je prendrai ma retraite, j'irai l'aider à son bureau."⁹⁰ Jules se détermina pour le journalisme, ce que Le Sage n'approuvait guère: "J'ai fait tout ce que j'ai pu pour le détourner de cette ingrate carrière mais en vain."⁹¹ Après en avoir tâté quelque peu, le jeune homme conçut un projet dont l'extravagance effaroucha le bon sens paternel: "[...] devenir un écrivain de marque. C'est cela qu'il veut être, rien de moins."⁹² Il publia en 1901 ses *Chroniques laurentiennes* et ses *Conférences sur la littérature canadienne*, puis en 1902 sa *Théorie sur le merveilleux dans la littérature française et canadienne*. Ce ne fut pas un triomphe. Consulté, Fabre répondit honnêtement, sans détour. Son opinion se ressentait sans doute de l'amertume laissée par la mort de son fils unique Paul; de plus, en fin connaisseur, il devait être très conscient des limites de Jules:

Il n'est que trop évident qu'il perd son temps et son argent [...]. La littérature française ne mène à rien au Canada, et la littérature canadienne à rien en France.⁹³

Une épreuve autrement plus cruelle devait encore attrister la vieillesse de Le Sage. Sa fille aînée, Marie, avait été dangereusement malade, pendant quatre mois, de la fièvre typhoïde.⁹⁴ Elle semblait guérie lorsqu'une dizaine de mois plus tard "sa fièvre lui [revit] sous forme de fièvre cérébrale et de désorganisation de tout le système nerveux."⁹⁶ On dut

interner la névropathe, qui toutefois se rétablit assez rapidement.⁹⁷

Le décès de sa mère et de plusieurs de ses ami poussait Le Sage "à faire de sinistres réflexions sur [lui]-même."⁹⁸ "Parmi nos contemporains, remarquait-il dans une lettre à Fabre, on dirait qu'il n'y a que nous qu'on n'enterre pas."⁹⁹ Pourtant ces accès de tristesse que causait le pénible sentiment du déclin ne doivent pas laisser l'impression d'un vieillard épuisé, dodelinant du chef comme pour mieux y remuer les souvenirs d'antan. Ce vieil homme restait vigoureux, et sa vigueur le rendait fier:

La besogne ne me fatigue pas et je ne sens pas le besoin de l'abandonner. [...] Ma santé est excellente et je ne me sers pas encore de lunettes.¹⁰⁰

Et puis la vieillesse n'apporte pas qu'amertume: il y a aussi les joies d'être grand-père.¹⁰¹

Malgré qu'on en ait, l'heure de la retraite finit toujours par sonner: le 30 juin 1909, Le Sage abandonna le poste qu'il occupait depuis 41 ans et demi.¹⁰² Si le retraité avait repoussé d'année en année cette échéance, c'est qu'il espérait obtenir du gouvernement une pension égale à son plein salaire.¹⁰³ Or le premier ministre Lomer Gouin avait pour politique de ne jamais accorder plus de 70% du traitement. Pour tourner la difficulté, il fit à ce chevronné serviteur de l'État une proposition qui l'enchantait. Ainsi que l'expliquait Le Sage, cela consistait à se charger

du travail préliminaire qui doit amener l'abolition des barrières de péage sur les chemins et ponts de la Province. [...] Chose qui n'est pas sans importance, je conserve un pied à terre au Parlement pour faire ce travail sans cependant être astreint à aucune assiduité autre que celle que je jugerai à propos d'adopter.¹⁰⁴

Le vieux fonctionnaire conservateur était reconnaissant au chef libéral de ces égards.¹⁰⁵

Comme tous les soirs, le 9 novembre 1909 le pensionné sortit de chez lui, avenue Sainte-Geneviève, vers sept

heures, pour sa promenade quotidienne. Il atteignait à peine le coin de la rue Laporte qu'il s'écroulait, foudroyé par une syncope. Il mourut peu après qu'on l'eut transporté chez lui. La presse brossa un portrait élogieux du disparu, reconnaissant en lui un fonctionnaire intègre, un patriote sincère, un parfait gentilhomme: un notable dans toute la force du terme.¹⁰⁶

On retient ici le mot *notable* en raison de son imprécision même; ne serait-il pas aventureux de pousser plus loin la catégorisation alors que l'histoire sociale du Québec, embryonnaire, ne fournit pas de cadres de référence sûrs et précis? De plus ce terme sert bien notre propos: raconter l'histoire d'une ascension sociale. En effet le vocable *notable* renvoie à la notion de niveau social, de *statut* social qu'Alain Birou définit comme la "position ou le prestige social que les contemporains de quelqu'un lui accordent objectivement au sein de la société où il vit."¹⁰⁷

S'il faut absolument recourir aux catégories de grande, moyenne et petite bourgeoisie, on se hasarderà à soutenir, en prenant pour base la définition de Jean Lhomme,¹⁰⁸ que Le Sage ne peut être classé dans la grande bourgeoisie (ses revenus ne paraissent pas assez élevés). Par certains côtés de son état social, on serait pourtant tenté de l'y assimiler car Jean Lhomme inclut aussi parmi les grands bourgeois:

tout un lot assez disparate comprenant des fonctionnaires, des avocats: à condition toujours qu'ils aient de la fortune et que, s'ils sont fonctionnaires, ils figurent suffisamment haut dans la hiérarchie.¹⁰⁹

Quoi qu'il en soit, on se propose ici d'inventorier les assises matérielles (fortune) de l'univers mental de Le Sage ainsi que de ses manifestations (comportement, relations et oeuvres sociales) avant d'en décrire, dans un autre chapitre, les principales composantes. De la sorte, on espère mieux cerner l'homme.

Les papiers du notaire Jean-Alfred Charlebois recèlent des renseignements intéressants sur la fortune de Le Sage.¹¹⁰ Ses revenus personnels semblent se limiter, ou à peu près, à son traitement, d'un montant respectable pour l'époque: \$1 800, \$2 000 puis \$2 400.¹¹¹ Son train de vie

paraît plus lié aux revenus de sa femme, dont il administre les biens, héritière à triple titre par la famille de son père (les Pemberton), de sa mère (les Guy), d'adoption (les Berthelet).¹¹² Il s'agit surtout de biens fonciers.¹¹³ Comme le laisse entendre cette phrase, les héritages de sa femme comptaient pour beaucoup dans la bourse de Le Sage: "Je ne jouis plus du revenu de mes 3 enfants majeurs, ce qui fait une grande différence."¹¹⁴ De sa famille, il n'a reçu rien que de très symbolique. Les terres de la ferme paternelle revenaient logiquement à Hormidas et Alfred, les seuls des quatre fils à se faire cultivateurs. Le Sage souffrait peut-être de cette situation comme le décela son attitude dans une querelle de famille à propos d'une donation de Madame Lesage mère à ses fils. Il tint mordicus à sa part parce que, dit-il, il vaut mieux

que ce petit montant me reste afin qu'un jour mes enfants sachent qu'il leur est venu quelque chose des biens de ma famille.¹¹⁵

Les Le Sage ne furent pas longtemps locataires à Québec: ils s'achetèrent une spacieuse maison au 21 avenue Sainte-Geneviève.¹¹⁶ En 1877, ils projetaient la construction d'une nouvelle résidence, qui aurait coûté le double, soit \$8 000 mais la mort de Madame Le Sage fit abandonner cette idée.¹¹⁷ En revanche, le 4 juillet 1878, ils achetaient une imposante propriété de campagne qu'ils baptisèrent Boisbrillant. C'est là, à un demi-mille de l'église de Sainte-Foy, que la famille passera dorénavant l'été. Le nouveau propriétaire décrivait son domaine avec enthousiasme:

La maison est à 8 arpents du chemin avec une magnifique avenue privée qui y conduit — joli parterre en avant, jardin en arrière, plus beau bocage en érables d'environ deux arpents en superficie et 20 arpents de terre en culture. Les dépendances sont superbes; le tout a une allure joliment féodale, la maison elle-même est à 3 corps de logis, un corps central de 40 pieds à 2 étages et mansardes et deux ailes de 32 pieds chacune — 2 étages de galeries au centre et aux ailes une seule qui fait le tour. Tout cela me coûte \$3,000 et vaut entre 3 à 4,000 louis au bas mot.¹¹⁸

Le Sage avait à son service, à Boisbrillant, un jardinier et son fils. Son but était de récolter suffisamment pour couvrir les frais d'exploitation de sa propriété, et même les intérêts sur le capital investi.¹¹⁹ Il avait un domestique, Honoré, et une bonne Célanire; une certaine Marcelline fut longtemps cuisinière.¹²⁰

En 1882, Le Sage fit une troisième acquisition foncière d'importance: une ferme à Hébertville, au Lac Saint-Jean, au prix de \$3 088, une terre de 100 acres toute en culture. Autant que l'attrait d'un placement sûr, son intérêt pour le développement de l'agriculture et de la colonisation expliquait cet achat: il voulait en faire une sorte de ferme modèle et "y fonder un troupeau de bonnes vaches canadiennes."¹²¹ L'expérience se révéla peu encourageante parce que, entre autres raisons, il ne réussit pas à se trouver un métayer entendu et stable.¹²² A l'hiver 1889, il permit qu'une famille pauvre fût hébergée dans sa maison de ferme:

J'ai grand besoin que la Providence soigne aussi un peu mes intérêts à Hébertville et j'espère que cela aura l'effet de la bien disposer à mon égard.¹²³

Il dut attendre dix ans avant que sa ferme ne lui fût de quelque rapport: en 1892, il touchait pour la première fois un revenu de \$100.¹²⁴ En 1901, il s'en dessaisit, — et à perte.¹²⁵ On ne doit pas s'étonner dans ces conditions à le voir rétorquer à Rameau de Saint-Père qui voulait faire un placement au Lac Saint-Jean:

A moins donc qu'il ne surgisse tout à coup une chance de placement qui s'impose, ne vous attendez pas que je vous conseille d'acquérir une propriété dans cette région avant deux ou même trois ans. [...] Mon exploitation d'Hébertville a été jusqu'ici si peu encourageante que j'appréhende pour vous ce qui m'est arrivé à moi-même.¹²⁶

Il faudra se souvenir de ce constat désabusé quand, dans un prochain chapitre, on verra Le Sage s'enthousiasmer pour la colonisation du Lac Saint-Jean.

Tout bourgeois, grand comme petit, aspire à la propriété foncière, à la fois symbole de réussite et gage de

sécurité. L'attitude devant la richesse mobilière diffère: le grand bourgeois s'engage dans des activités très rémunératrices, dont le caractère spéculatif tend à éloigner le petit épargnant. Qu'en pense Le Sage? Il avait effectué certains placements, dont le rendement, sauf exception, ne le satisfait guère.¹²⁷ Faisant le point en 1881, il déclara n'avoir plus confiance dans les placements en actions, exception faite de la Banque de Montréal: mieux vaut se borner aux sociétés de construction et aux prêts hypothécaires. Cela ne rapporte que 6 ou 7%, mais les sentiers battus ont l'avantage d'être sûrs.¹²⁸ Il semble n'avoir enfreint cette consigne que pour l'achat, au cours des années 1890, de titres miniers et d'actions de la compagnie d'électricité de Québec.¹²⁹

De tous les moyens de faire fructifier les capitaux, Le Sage préférait la spéculation foncière. Il s'y adonnera avec modération à partir de 1874 par l'entremise de la Société permanente de construction des Artisans, dont il fut l'un des administrateurs, puis, à partir de 1892, au sein de l'Association des Terrains Sans-Bruit.¹³⁰

L'existence de sous-groupes au sein de la société se traduit non seulement sur l'échelle des fortunes, mais aussi par un certain comportement, les habitudes sociales, les relations, les loisirs. Il n'est pas indifférent de fréquenter telle maison plutôt que telle autre: la sagesse populaire le reconnaît, qui a frappé le proverbe: Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. Le Sage fréquentait la meilleure société de Québec: les Bossé, les Routhier, les Tessier, les Lindsay, les Desbarats, les Langlois, les Garneau, les Baby.¹³¹ Il lui arrivait de dîner avec des ministres, le consul de France ou le premier ministre, de figurer au bal du lieutenant-gouverneur ou d'être convié par l'aristocratique gens Taschereau: "Madame Taschereau, dit-il, a une très belle famille et elle-même est une véritable patricienne, une matrone romaine."¹³² Pour se détendre, il invitait quelques bons amis à une réunion intime où l'on se délectait de "quelques passages du dernier livre de Gust[ave] Droz."¹³³

On peut considérer comme une consécration sociale le fait d'être inscrit dans les répertoires de la haute société. Un tel index publié en 1907 donne la liste des familles d'élite

de Montréal, Ottawa et Québec. Environ 45% des noms sont de consonance française. Le Sage lui-même ainsi que les amis qu'il fréquentait y apparaissent.¹³⁴

Les listes d'invités aux grands banquets permettent aussi d'inventorier les membres de la bonne société. L' "aristocratie" de la capitale s'est par exemple donné rendez-vous à l'hôtel Saint-Louis, le 28 octobre 1890, à un festin en l'honneur du comte de Paris. Le Sage était du nombre, avec des hommes d'État, des industriels, des négociants et autres représentants des classes supérieures.¹³⁵

Il ne faudrait pas croire que les divertissements mondains engouffraient tous les loisirs de Le Sage. Ce serait mésestimer ce bon citoyen, patriote, féru d'histoire et rien moins que désœuvré. Il consacrait une notable partie de son temps aux sociétés philanthropiques, patriotiques ou savantes.¹³⁶

Ami des arts et des lettres, il tentait de mettre à profit son poste de sous-ministre pour, en quelque sorte, agir en mécène à l'endroit du peintre Napoléon Philippe Hébert.¹³⁷ Il siégea au sein d'un comité qui recueillait des fonds pour subventionner les études à Paris du peintre Charles Huot.¹³⁸ L'artiste Robert J. Wickenden était son ami.¹³⁹ Recevoir à sa table Ferdinand Brunetière ou déjeuner chez le lieutenant-gouverneur avec René Doumic le flattait beaucoup.¹⁴⁰

L'histoire nationale l'intéressait vivement. Ses relations amicales avec Rameau de Saint-Père, L.-F.-G. Baby, H.-R. Casgrain, B. Sulte, A. de Celles le plaçaient en bonne et érudite compagnie.¹⁴¹ Le Sage avait fait la connaissance de Rameau en 1860. Il était du comité qui avait organisé, sous le patronage de l'Institut Canadien-Français, un dîner en l'honneur du visiteur français. C'était lui l'auteur de l'éloge adopté par l'Institut à l'adresse de Rameau. L'historien avait tenu à lui serrer la main et à le féliciter. L'admiration de Le Sage n'était pas feinte:

Mr Rameau est un grand penseur et un grand écrivain à mon humble avis. Il est raisonnable, il n'est pas ampoulé, il a une vigueur de style surprenante, il

connaît parfaitement tout ce dont il parle pour l'avoir vu et visité.¹⁴²

De son milieu idéologique, de ses lectures, de ses réflexions personnelles, Le Sage tirait des opinions bien arrêtées sur tous les sujets. Son conservatisme social était franc, net, sans bavures, ni fausse honte. Dans la pratique — et on le verra plus loin à maintes reprises — ces principes absolus se tempérait d'une sorte de paternalisme, que lui inspiraient son origine modeste et l'idéologie ambiante tout imprégnée de l'enseignement de l'Église catholique.

Dans sa morale privée comme dans son éthique publique, il plaçait au premier rang le sens du devoir, le service de la nation. En corollaire, il partageait peut-être avec bien d'autres une certaine faiblesse pour les médailles: à tout mérite sa récompense.¹⁴³ Catholique, il développa une conception assez sévère du comportement. Il opinait un jour au sujet du carnaval de Montréal: "Vous ne me ferez pas dire que ces mascarades ont le sens commun."¹⁴⁴ Bon vivant, il se gardait de tout rigorisme excessif, par trop puritain. Il aimait bien, paraît-il, "les Rubens [...], les *blondes grasses*, chantées aussi par Emile Zola."¹⁴⁵ Mais de là à braver les convenances, il y avait un pas qu'il s'interdisait. Il répondit à Emile Bonnemant qui, à cours d'argent, lui offrait un tableau:

Je ne puis l'accepter. La peinture comme vous le savez n'est pas encore beaucoup entrée dans nos mœurs et nous sommes faciles à scandaliser. Si j'avais dans mon salon un tableau comme le vôtre il y a beaucoup de personnes que [je] redouterais d'y voir entrer. Pour le plaisir de satisfaire mes goûts artistiques et ceux d'un petit nombre de mes amis, je m'exposerais à faire rougir des gens fort estimables en très grand nombre et à faire jaser les sots. A moins d'être garçon ou d'avoir bon nombre d'autres tableaux, je ne crois pas qu'on doive s'en permettre un du genre que vous m'offrez.¹⁴⁶

Point trop gourmé cependant, il n'était pas dépourvu d'un certain humour, à preuve ce commentaire sur le mariage de Juchereau Duchesnay et de la veuve du capitaine Voyer:

Le fiancé a soixante-dix-huit ans bien comptés et la fiancée environ vingt-huit, soit une légère différence de cinquante ans, qu'elle comblera, j'en suis sûr, en graduant ses faveurs de manière à les faire durer le plus longtemps possible.¹⁴⁷

Il savait badiner. Abondant dans le même sens que son ami Fabre, selon qui "en Europe surtout rien ne réussit que par les femmes,"¹⁴⁸ Le Sage — à propos du beurre et des fromages québécois qui, à l'Exposition coloniale de Londres, avaient besoin de "force réclame" — plaisanta, l'oeil sans doute guilleret:

De jeunes fermières, des bergères à la Watteau qui débiteraient ces honnêtes produits en les assaisonnant de sourires pleins de sous-entendus feraient très bien dans le paysage.¹⁴⁹

La vie de Siméon Le Sage, c'est donc l'histoire d'une ascension sociale, d'une réussite par le labeur d'abord, mais aussi un excellent mariage et d'opportunes relations: un inconnu parti de rien qui mourut notable, alors qu'il jouissait de la considération générale. Pour comprendre cet homme, il faut garder à l'esprit, à part son éthique du travail, sa foi sincère et son conservatisme, non pas borné d'ailleurs, mais intelligent. Ce serait cependant manquer l'essentiel, ne pas saisir l'essentiel, ne pas saisir ce qui assurait le sens et l'unité de cette existence, que de ne pas prendre la mesure du nationalisme qui en était l'inspiration profonde. Qu'il suffise ici de citer cet extrait de lettre qui en révèle toute la vigueur en même temps qu'il en trahit les limites:

Quand même j'aurais le choix entre un siège à Ottawa et un siège à Québec; je préférerais de beaucoup aller à Québec; car c'est là que les *damned French Canadians* vont enfin se sentir vivre de leur vie propre. À mes yeux ils (les dam[ned] F[rench] C[anadians]) valent mieux que tout le reste de la Confédération et la Confédération elle-même ne peut prospérer sans eux et sans qu'ils prospèrent aussi.¹⁵⁰

Et la vie de Le Sage s'était déroulée sous le signe d'une telle unité que, vieillard, il aurait pu répéter les propos échappés à l'enthousiasme de ses trente-deux ans.

NOTES:

1. S.L., "Une impression d'enfance", *La Kermesse*, 23 sept. 1892. — Abréviations utilisées: ANQ: Archives nationales du Québec; BUM: Bibliothèque de l'Université de Montréal; DSQ: Documents de la session (Québec); FSL: Fonds Siméon Le Sage aux ANQ; FHL: Fonds Hector Langevin aux ANQ.
2. FSL, v. 7, Extrait de baptême, 4 oct. 1856. Siméon père, fils majeur de Joseph Lesage et M.-Amable Marsan-Lapierre, de L'Assomption, avait épousé, le 4 février 1834, Adeline, fille mineure de feu Basile Desautels-Lapointe et Cécile Goulet (L. Rivest, *Mariages du comté de Montcalm*..., p. 462-463). Seul S.L. fils, semble-t-il, orthographiait son nom avec un s majuscule. Contrairement à beaucoup de familles de Saint-Jacques-de-l'Achigan, les Lesage n'étaient pas d'origine acadienne. L'ancêtre, Jean-Bernardin, naquit dans la paroisse Sainte-Marie, à Cavour (diocèse de Turin), au Piémont. Venu au Canada en qualité de soldat, il se maria en 1686 à la Pointe-aux-Trembles de Québec (Neuville) avec Barbe Sylvestre. G. Drouin à P. Trépanier, 14 fév. 1974; C. Roy à P. Trépanier, 20 fév. 1974; C. Roy, *Histoire de L'Assomption*, p. 284, 285, 329, 330; E.-J. Auclair, *Histoire des soeurs de Sainte-Anne*, p. 227; FSL, c. 8, f. 433, S.L. à F. Desaulniers, 22 déc. 1903.
3. J. Castell Hopkins, éd., *The Canadian Album, Men of Canada*..., 1896, v. 5, p. 80. Trois dates sont erronées.
4. FSL, v. 7, Certificat d'études de S.L., 4 fév. 1853.
5. F. Lanoue, *Une nouvelle Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan*, 1972, p. 76-77 et la carte face à la p. 32.
6. Voici la liste des frères et soeurs de S.L.: Ozine (1837-1903), épouse de Joseph Marsolais; Exérine (1838-1898), épouse de Médéric Foucher; Alix-Eloïse (1840-1907), épouse de Zéphir Marsolais; Modeste (1843-1913), supérieure générale des soeurs de Sainte-Anne; Mélina, morte à 15 ans; Mathilde, née en 1847, épouse de Ovide Brien; Charles Médéric (1848-1932), chanoine; Hormidas, né le 12 sept. 1849, cultivateur, mari de Marie-Louise Gareau, puis Délia Rivest; Alfred, né en 1851, époux de Evelina Cloutier, lui aussi cultivateur; Elodie, née en 1853, religieuse de Sainte-Anne. E.-J. Auclair, *op. cit.*, p. 227, n. 27.
7. J.-O. Maurice, *Monseigneur Charles-Médéric Lesage*, p. 15.
8. A. Forget, *Histoire du Collège de L'Assomption*, p. 545-546.
9. FSL, v. 2, H. Fabre à S.L., 30 août 1886 et 8 sept. 1890.
10. A. Forget, *op. cit.*, p. 547.
11. *Ibid.*, p. 552, 95-96.
12. *Ibid.*, p. 151-155.
13. *Ibid.*, p. 161-203.
14. A. Dansereau, *Annales historiques du Collège de L'Assomption*..., p. 30. C'était en 1836. Dix ans plus tard, la situation s'était-elle beaucoup redressée?
15. Les palmarès indiquent que S.L. décrocha au moins deux fois le prix d'excellence, et de nombreux premiers et deuxième prix en latin,

- français et histoire. *Les Mélanges Religieux*, 20 août 1847, 26 juill. 1848, 10 août 1849, 6 août 1850.
16. FSL, v. 7 A. Dupuis, Certificat d'études de S.L., 4 fév. 1853.
 17. FSL, c. 4, f. 118, S.L. à T. Gaudet, 26 mai 1883; *Cinquanteaire du Collège de L'Assomption...*, p. 88.
 18. FSL, v. 7, Certificat d'admission à l'étude du droit, 7 fév. 1853.
 19. FSL, v. 7, Brevet de cléricature, 7 fév. 1853.
 20. FSL, v. 7, Certificat d'études en droit, 23 fév. 1857. Le diplôme conférant à S.L. le droit de pratiquer comme avocat est daté du 2 mars 1857 (ANQ, Fonds J.-A. Charlebois, v. 3, "Diplôme d'avocat").
 21. FSL, v. 3, G.-E. Cartier à S.L., 23 fév. 1857. C'est Cartier qui souligne.
 22. *La Minerve*, 12 janv. 1854.
 23. *La Minerve*, 19 janv. et 5 avril 1856. Peut-être s'agit-il d'un cercle d'étudiants en droit? Ce Pothier, ne serait-ce pas le célèbre jurisconsulte français Robert-Joseph Pothier (1699-1772), dont les travaux ont frayé la voie au Code civil?
 24. Sur la question des associations, cf. Y. Lamonde, *Les associations au Bas-Canada: de nouveaux marchés aux idées (1840-1867)*; polycopié, 15 p.
 25. *La Minerve*, 24 avril, 6 et 18 mai 1858; *l'Ordre*, 24 janv., 3 et 26 fév., 17 mars 1862.
 26. *La Minerve*, 25 mai, 11 juill. 1861; 6 mai, 14 et 15 nov. 1866, *l'Ordre*, 11 nov. 1861, 5 mai 1862.
 27. *La Minerve*, 6 juill. 1861.
 28. *La Minerve*, 4 juin 1861, 3 juin 1862, 9 juin 1864, 8 juin 1865, 7 juin 1866, 4 juin 1867, 11 juin 1867.
 29. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 17 janv. 1861; *la Minerve*, 17 et 22 janv., 28 fév., 5 déc. 1861.
 30. *L'Ordre*, 10 oct. 1862.
 31. *La Minerve*, 16 mai 1861.
 32. P.-G. Roy, *Les avocats de la région de Québec*, p. 274-275.
 33. Selon une annonce parue dans *la Minerve* du 26 sept. 1857, le cabinet logeait au 24 rue Saint-Vincent.
 34. C. Roy, *Histoire de L'Assomption*, p. 231-232.
 35. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 4 mai 1860.
 36. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 13 mars 1882.
 37. FSL, v. 2, H. Fabre à S.L., [1866]; *la Minerve*, 17 nov. 1865.
 38. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 16 juill. 1859; 4 et 11 mai, 19 juin, 26 sept. 1860; 3 fév. 1861.
 39. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 30 août 1861. Il s'agit de Édouard-Charles, frère de Hector et futur archevêque de Montréal.
 40. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 2 fév. 1863.
 41. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 4 mai 1860.
 42. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 13 juin 1862.
 43. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 2 fév. 1863.
 44. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 16 avril 1861.
Le lecteur se gardera de prendre pour du libertinage ce qui n'est que le badinage, la frivolité d'une jeunesse en fleurs.
 45. Adine, née le 6 mai 1842, fille de Henry Pemberton et Adine Guy; nièce de Antoine-Olivier Berthelet et Charlotte Guy, ses parents adoptifs. FSL, c. 2, f. 135, 30 nov. 1874, The Estate of the Honble Robert Jones to the Heirs Pemberton...; E.-J. Auclair, *op. cit.*, p. 227, n. 27.

46. FSL, c. 3, f. 145-148, S.L. à H. Fabre, 7 janv. 1880; BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 15 et 23 oct. 1863.
47. Il en devint même gérant en 1866-1867. FSL, c. 2, f. 109, S.L. à J.-L. Archambeault, 2 oct. 1874.
48. FSL, v. 1, P.-J.-O. Chauveau à S.L., 16 fév. 1867; *La Revue Canadienne*, nov. 1866, p. 699-700.
49. J.-P. Bernard, *Les Rouges...*, p. 183-187. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 19 déc. 1861. *L'Ordre*, 17 janv. 1862. Arrivé au pouvoir en août 1858, le ministère Cartier se maintint jusqu'en mai 1862.
50. *L'Ordre*, 5 et 24 fév. 1862. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 12 fév. 1862.
51. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 5 juin 1863.
52. ANQ, FHL, S.L. à [P.-J.-O. Chauveau], 29 juill. 1867; FSL, v. 1, P.-J.-O. Chauveau à S.L., 30 août 1867.
53. *La Minerve*, 29 août 1867. Que Firmin Dugas ait cédé aux avances des rouges, c'est là la version de *la Minerve*. Selon *le Pays*, (20 août 1867), les libéraux ont offert la candidature dans Montcalm à Aimé Dugas. Ce dernier semble s'être désisté. *Le Pays* a donc souhaité la victoire de Firmin Dugas (24 août 1867). Une hypothèse séduisante verrait dans Le Sage le candidat des conservateurs de Québec, dont le choix s'exprime par la bouche de P.-J.-O. Chauveau, et dans Firmin Dugas, le candidat des conservateurs de Montréal, avec à leur tête G. Ouimet et L. Archambeault. Aucun indice toutefois ne corrobore cette hypothèse, qu'une rumeur tend à infirmer (*Le Pays*, 10 sept. 1867).
54. JALQ, 1867, app. no 4, non paginé.
55. *La Minerve*, 11 sept. 1867; cf. aussi le no du 14 sept.
56. FSL, v. 1, P.-J.-O. Chauveau à S.L., 13 sept. 1867.
57. FSL, v. 2, S.L. à Rameau de Saint-Père, 24 avril 1870.
58. *La Minerve*, 4 nov. 1867.
59. *La Minerve*, 12 nov. 1867.
60. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 19 déc. 1867; 20 juin 1868 ("Les affaires de mon département vont bien et j'ai beaucoup à coeur mes nouvelles fonctions."); cf. aussi la lettre du 19 déc. 1867.
61. Archives privées de Mme Paul Denoncourt, Adine Le Sage à S.L., 6 juill. 1864.
62. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 16 oct. 1865.
63. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 16 oct. 1865; 26 juin et 19 déc. 1867. FSL, c. 1, f. 177-178, S.L. à E. Bonnemant, 22 avril 1872.
64. FSL, v. 2, S.L. à Rameau de Saint-Père, 24 avril 1870.
65. Renseignement fourni par M. Paul La Roque.
66. E.-J. Auclair, "Noces de diamant sacerdotales de M. Le chanoine Lesage", *L'Avenir du Nord*, 20 nov. 1931.
67. FSL, c. 1, f. 140-141, S.L. au capitaine Calderon, 12 janv. 1872. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 2 janv. et 9 fév. 1872.
68. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 9 fév. 1872.
69. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 2 avril 1872. — Au dire du docteur Albert Jobin, dans la ville de Québec, jusque vers 1903, un service sanitaire embryonnaire, "l'absence d'un aqueduc et d'un système de drainage pour disposer des eaux souillées" facilitaient la propagation des maladies contagieuses. "Pour ne citer qu'un exemple, la fièvre typhoïde sévissait à l'état endémique. [...] Notre eau d'alimentation en était la cause en grande partie." A. Jobin, *Histoire de Québec*, p. 317.

70. FSL, c. 1, f. 180-182, S.L. à L. Archambeault, 22 avril 1872. Cf. aussi f. 193-194, S.L. à G. Bossange, 15 juin 1872.
71. FSL, c. 1, f. 175-176, S.L. à J.H. O'Neill, 19 avril 1872; f. 177-178, S.L. à E. Bonnemant, 22 avril 1872.
72. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 26 oct. 1872.
73. FSL, c. 1, f. 337-338, S.L. à Modeste et Elodie Lesage, 10 mars 1873.
— En 1874 naissait Isabelle; en 1876, Alain; en 1878, Adine, prénommée comme sa petite soeur décédée. FSL, c. 2, f. 406, S.L. à Sophie et Carrie Pemberton, 25 août 1876; f. 407-408, S.L. à J.H. O'Neill, 8 sept. 1876; f. 692-293, S.L. à L.-A. Jetté, 18 sept. 1878. ANQ, Fonds J.-A. Charlebois, v. 5, S. Beaudin, "Opinion re [sic] succession Dame Adine Guy", 25 mai 1905. — Toutes ces naissances égayaient le foyer tout de même, en février 1879, S.L. était heureux de constater: bébé Adine "est sevrée de sorte que nous avons les 4 pieds blancs — pourvu que ça dure un peu". FSL, c. 3, f. 47-48, S.L. à L.-F.-G. Baby, 13 fév. 1879.
74. FSL, c. 2, f. 603-605, S.L. à Médéric Lesage, 7 fév. 1878.
75. Soeur Marie-Jean-de-Pathmos, *Histoire des Soeurs de Sainte-Anne*, t. 1, p. 275-280.
76. FSL, c. 3, 132-135, S.L. à H. Fabre, 21 déc. 1879; f. 136-139, S.L. à Sophie et Carrie Pemberton, 23 déc. 1879. Les personnalités présentes aux funérailles indiquent le prestige social dont jouissaient les Le Sage (un ancien premier ministre, des ministres, des juges, des sénateurs, etc.)
77. FSL, v. 1, A. Lefavre à P.-J.-O. Chauveau, 5 déc. 1879.
78. FSL, c. 3, f. 293-294, S.L. à [Modeste et Elodie Lesage], 30 janv. 1881; f. 300-301, S.L. à H. Fabre, 14 fév. 1881; f. 296-297, S.L. à ? Baker, 8 fév. 1881.
79. FSL, c. 4, f. 112-117, S.L. à H. Fabre, 25 mai 1883.
80. FSL, v. 2, H. Fabre à S.L., 5 avril 1884.
81. FSL, c. 4, f. 162-163, S.L. à P.-J.-O. Chauveau, 8 oct. 1883; c. 3, f. 361-363, S.L. à Sophie Pemberton, 28 oct. 1881.
82. FSL, c. 7, f. 225-226, S.L. à E. Rowan, 28 mars 1894.
83. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 13 juin 1895.
84. *Loc. cit.*
85. FSL, c. 7, f. 479-480, S.L. à Adine, 30 avril 1897; f. 584-585, S.L. à la même, 8 mars 1898.
86. FSL, c. 8, f. 357-358, S.L. à Mme Rameau de Saint-Père, 28 mars 1903. Ni Jules, ni Isabelle, ni Marie ne se marièrent. Isabelle avait pourtant été aussi amoureuse: "[Elle] a une liaison avec un jeune homme que je ne puis tolérer et pour y couper court je l'envoie à sa demande passer quelque temps chez ses tantes à Londres." — On notera qu'en 1903 Isabelle et Adine étaient majeures. — La Roque était alors employé de commerce; il deviendra petit commerçant puis fonctionnaire.
87. *Loc. cit.*
88. FSL, c. 9, f. 72-73, S.L. à R.-P. La Roque, 2 mars 1905.
89. B. Pontbriand, *Répertoire des mariages de Notre-Dame-de-Québec (1850-1908)*, t. 6, p. 315.
90. FSL, c. 7, f. 560-561, S.L. à P.M. Partridge, 12 janv. 1898.
91. FSL, c. 8, f. 51-52, S.L. à R.J. Wickenden, 27 janv. 1900.
92. FSL, c. 8, f. 91-92, S.L. à J. Royal, 29 mai 1900.
93. FSL, v. 2, H. Fabre à S.L., 24 mars 1904.
94. FSL, c. 7, f. 560-561, S.L. à P.M. Partridge, 12 janv. 1898.

95. FSL, c. 7, f. 657-658, S.L. à Modeste Lesage, 18 oct. 1898.
96. FSL, c. 7, f. 655-656, S.L. à sa mère, 14 oct. 1898.
97. FSL, c. 7, f. 672, S.L. à sa mère, 30 déc. 1898.
98. FSL, c. 9, f. 23-25, S.L. à Jules, 26 mars 1904.
99. FSL, c. 9, f. 21-22, S.L. à H., Fabre, 9 mars 1904. Fabre était d'humeur aussi morose: "Nous sommes déjà des hommes des anciens jours, que le mouvement actuel laisse en dehors." FSL, v. 2, H. Fabre à S.L., 9 oct. 1902.
100. FSL, c. 9, f. 62, à P.M. Partridge, 28 déc. 1904.
101. FSL, c. 9, f. 341-342, S.L. à L. de Tinseau, 12 déc. 1908.
102. C'est-à-dire du 1er nov. 1867 au 30 juin 1909; il avait 74 ans.
103. FSL, c. 8, f. 336, S.L. à S. et C. Pemberton, 31 déc. 1902.
104. FSL, c. 9, f. 413-414, S.L. à P. de Cazes, 6 juill. 1909.
105. FSL, v. 7, [S.L. à L. Gouin, s.d.].
106. Par exemple, *l'Événement*, 10 et 12 nov. 1909; on qualifia les funérailles d'imposantes. Cf. aussi *la Presse*, 10 nov. 1909.
107. A. Birou, *Vocabulaire pratique des sciences sociales*, 2e ed., p. 327. Cf. J.-C. Robert, *Les notables de Montréal au XIXe siècle*, [polycopié], p. 2.
108. J. Lhomme, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880)*, p. 46.
109. *Ibid.*, p. 51.
110. ANQ, Fonds J.-A. Charlebois, v. 5
111. DSQ, *Comptes publics*, 1869-1910.
112. FSL, c. 2, f. 154, S.L. à ?, 30 janv. 1875; f. 135, The Estate of the Honorable Robert Jones..., 30 nov. 1874; f. 704, S.L. à ? Huot, 22 nov. 1878; f. 329, S.L. à A. Larocque, 29 fév. 1876.
113. A Montréal, une maison, leur ancien domicile (\$4 000); deux terrains (\$6 468); une autre maison qu'ils louaient. A Québec, plusieurs terrains. FSL, c. 2, f. 221, S.L. à B., Lamontagne, 28 juin 1875; f. 362-363, S.L. à P. Lamothe, 24 avril 1876; f. 151, S.L. à A. Darling, 18 janv. 1875; f. 513-514, S.L. à E.A. Meredith, 5 juill. 1877.
109. *Ibid.*, p. 51.
114. FSL, c. 7, f. 386, S.L. à Modeste Lesage, 4 nov. 1896.
115. FSL, c. 2, f. 689-691, S.L. à [Médéric Lesage], 17 sept. 1878.
116. La maison portera le numéro 21 jusqu'en 1876 alors qu'on lui attribuera le numéro 23. Évaluée à \$5 333 en 1874-1875, à \$6 800, en 1890-1891, elle sera vendue par Jules Le Sage, le 25 février 1911, pour \$8 000: elle avait coûté en 1869 \$4 000. Archives de la ville de Québec, *Rôle d'évaluation*, 1867-1911. Bureau d'enregistrement, Québec, Registre B8Z, p. 792, no 37 148, 13 fév. 1869: "Vente par Mme F.-X. Garneau et al. à Mme Marie-Adine Pemberton, de Québec, épouse séparée de biens contractuellement de Siméon Le Sage [...]: d'un emplacement et d'une maison en pierre à 3 étages [...]. L'acquéreur prendra possession des lieux le 1er mai 1869." C'est une grande maison de 12 pièces, avec remise et écurie. FSL, c. 2, f. 447, S.L. à [?], 12 fév. 1877.
117. FSL, c. 2, f. 475, S.L. à L.-G. Martin, 6 avril 1877; f. 535, S.L. à J.-R. Poitras et L.-G. Martin, 5 oct. 1877; c. 3, f. 10, S.L. à E. Bégin, 12 déc. 1878.
118. FSL, c. 2, f. 687-688, S.L. à J.-H. O'Neill, 16 sept. 1878. Ce manoir appartenait à G.-H. Simard, ancien député de Québec. J.-M. Le Moine, *Monographies et esquisses*, p. 238-239. Pour une photographie, c.f. G. Morisset, *L'Architecture en Nouvelle-France*, planche 23a. Pour

- Morisset, c'est une gentilhommière de style anglo-normand (p. 35 et 38). L'auteur la classe parmi ces "maisons campagnardes [...] qui étonnent le passant par leurs proportions imposantes" (p. 37). Ces maisons témoignent de la réussite sociale de leur propriétaire.
119. FSL, c. 3, f. 67-70a, S.L. à S. et C. Pemberton, 10 avril 1879; f. 210-213, S.L. aux mêmes, 18 juin 1880.
 120. FSL, c. 6, f. 355-356, S.L. à Marcelline, 10 avril 1891; BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 18 juin 1886, 26 avril 1887, 7 août 1888.
 121. FSL, c. 4, f. 9-10, S.L. à E.-A. Barnard, 13 oct. 1882.
 122. FSL, c. 6, f. 381-383, S.L. à H.-J. Mussely, 10 juin 1891; c. 7, f. 52, S.L. à [J. Royal], 3 juin 1892; f. 67, S.L. à J.-I. Tarte, 10 août 1892; f. 96-97, S.L. à Rameau de Saint-Père, 12 nov. 1892; f. 216-217, S.L. à [J. Royal], 3 mars 1894.
 123. FSL, c. 6, f. 140, S.L. à [B.-E.?] Leclerc, 28 oct. 1889.
 124. FSL, c. 7, f. 96-97, S.L. à Rameau de Saint-Père, 12 nov. 1892.
 125. FSL, c. 8, f. 145, S.L. à L.-W. Barabé, 18 mars 1901.
 126. FSL, c. 6, f. 99-100, S.L. à Rameau de Saint-Père, 8 juill. 1899.
 127. Il fit un placement de \$5 000 dans une manufacture de meubles, la Drum Cabinet Manufacturing Co., qui était l'un des fournisseurs du gouvernement: il pouvait y avoir conflit d'intérêts. Il se dit intéressé par une société d'exportation de viande. Il investit dans la société d'imprimerie de Joliette. Il détenait 27 actions (\$2 700) de la compagnie d'assurance Royale Canadienne, 10 actions (\$1 000) de la Marine Insurance Company et dix autres dans la compagnie d'assurance Stadacona. Or ces deux dernières entreprises durent procéder à un nouvel appel de fonds et même la seconde suspendre pour un temps ses activités. S.L. était aussi actionnaire de la Banque de Montréal (pour \$5 000). — FSL, c. 2, f. 143, S.L. à L.-F. Béique, 8 janv. 1875; f. 337, S.L. à J.H. O'Neill, 10 mars 1876; f. 412-413, S.L. à J. Whyte, 27 oct. 1876; f. 231, S.L. à A. Fontaine, 7 juill. 1875; f. 490493, S.L. à M. Chevalier, 12 mai 1877; c. 3, f. 12, S.L. à G.J. Pyke, 17 déc. 1878; f. 304, S.L. à P. Tibbs, 17 fév. 1881; c. 2, f. 179-180, S.L. à P.-G. Lamothe, 9 mars 1875; f. 192, S.L. à D.R. Stodart, 31 mars 1875. ANQ, Fonds J.-A. Charlebois, v. 5. DSQ, 1876, no 1, p. 62.
 128. FSL, c. 3, f. 318-321, S.L. à C. Pemberton, entre le 1er et le 13 avril 1881.
 129. Il détenait 400 actions de la Silver Tip Mining, 660 de la Western Consolidated Mining, 132 de la West Kootenay Mining et 400 de la Colonial American. Il s'intéressait surtout aux mines d'argent de la Colombie-Britannique. FSL, c. 7, f. 34-36, S.L. à Rameau de Saint-Père, 4 mai 1892; c. 10, f. 267, S.L. à F.-F. Honeck, 2 déc. 1893; Ces actions coûtaient très peu l'unité: S.L. a déboursé pour le tout \$200 (ANW, Fonds J.-A. Charlebois v. 5, W.H. Lynch à S.L., 21 juill. 1892).
 130. FSL, c. 4, f. 110, S.L. à A.-J. Auger, 25 mai 1883; c. 10, f. 453-454, S.L. à C.-A. Geoffrion, 5 avril 1898; c. 4, f. 169-170, S.L. à P. Bender, 22 oct. 1883; c. 7, f. 17-18, S.L. à J. Mélançon, 11 mars 1892; c. 8, f. 402-403, S.L. à P. Cantin, 5 août 1903. O. Fréchette, éd., *Le Grand Annuaire de Québec*, pour 1881 et 1882, p. 105 et 199. — Il s'agissait d'acheter des terrains pour les revendre ou pour y construire des maisons.
 131. FSL, c. 4, f. 200-201, S.L. à H. Fabre, 21 janv. 1884.
 132. FSL, c. 5, f. 68-70, S.L. à A. Lindsay, 30 déc. 1885; c. 3, f. 61-62, S.L. à P.-J.-O. Chauveau, 20 mars 1879; c. 5, f. 372-373, S.L. à L.-F.-G. Baby, 17 fév. 1888.

133. FSL, c. 4, f. 203-204, S.L. à P.-J.-O. Chauveau, 23 janv. 1884.
134. *Blue Book for Montreal, Ottawa and Quebec, A Social Directory, A Reliable Directory to over 3500 of the Elite Families...*, 1907.
135. E. Gagnon, *Le Comte de Paris à Québec...*, p. 3-5, 89-98.
136. Il était membre actif de la société de Saint-Vincent-de-Paul, de la société d'agriculture de la cité de Québec (il en fut président), de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec (dont il fut président de 1881 à 1883), de l'Institut Canadien de Québec (où il fit partie de plusieurs comités); membre d'on ne sait combien de comités organisateurs de fêtes (par exemple la réception en l'honneur du gouverneur général, le marquis de Lorne, et de la princesse Louise ou encore l'érection d'un monument à Champlain). Il accéda aussi à la magistrature qui fait le notable si elle ne le consacre: le banc d'oeuvre. FSL, c. 4, 219-220, S.L. à P.-J.-O. Chauveau, 6 mars 1884; c. 2, f. 389, S.L. à G. Leclère, 19 juin 1876; c. 10, f. 462, S.L. à G. Buchanan, 26 sept. 1898; c. 3, f. 92, S.L. à H.F. Bellew, 11 août 1879; c. 3, f. 73-74, S.L. à L.A. Cannon, 6 mai 1879; c. 7, f. 326-327, S.L. à A. Kleczkowski, 6 mars 1896. H.-J.-J.-B. Chouinard, *Annales de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, t. 2, p. 13ss. *Annuaire de l'Institut Canadien de Québec*, 1874-1889. Archives de l'Institut Canadien de Québec, *Procédés du Bureau de Direction*, 1867-1909. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 5 déc. 1895.
137. Cf P. Trépanier, *Siméon Le Sage, haut fonctionnaire...*, Thèse manuscrite de doctorat, Université d'Ottawa, 1975, ch. 7.
138. FSL, c. 2, f. 64, S.L. à J. Ennis, 6 juin 1874.
139. FSL, v. 3, R.J. Wickenden à S.L., 26 mars 1895, 31 déc. 1907, 7 mai 1907; c. 7, f. 616-617, S.L. à R.J. Wickenden, 14 juill. 1898; f. 631-633, S.L. au même, 23 août 1898. S.L. publiera même un petit article sur deux toiles du peintre dans *le Soleil* (24 janv. 1901, p. 8).
140. FSL, c. 7, 486-489, S.L. à R.J. Wickenden, 11 et 12 mai 1897; f. 600, S.L. à Adine Le Sage, 15 avril 1898.
141. Il correspondait surtout avec Rameau et Baby, mais on trouve des lettres adressées aux autres. Des lettres intéressantes de Rameau permettaient à S.L. de se faire une idée des méthodes les plus récentes, surtout celles de F. Le Play, dont Rameau était le disciple (FSL, v. 2, Rameau à S.L., 25 fév. 1878 et 25 sept. 1880). — Le personnage de Talon attirait en particulier S.L., qui voyait en lui le type du grand colonisateur: cette inclination ne surprend pas qui connaît sa passion (c'est le mot) pour la colonisation. Il avait sur le métier une étude sur cet intendat. FSL, c. 6, f. 70-72, S.L. à Rameau, 16 mai 1889; c. 7, f. 557-558, S.L. à H.-R. Casgrain. — La société historique de Montréal l'accueillit en son sein en 1883. FSL, c. 4, f. 68, S.L. à G. Gervais, 23 fév. 1883.
142. BUM, Coll. Baby, S.L. à L.-F.-G. Baby, 24 oct. 1860. Cf. aussi la lettre du 5 nov. 1860. Pour sa part, Rameau notait dans son journal (25 juin 1860), à propos de S.L.: "un jeune homme remarquablement doué et sympathique" (*La Revue de l'Université Laval*, v. 3, no 6, fév. 1949, p. 539).
143. FSL, c. 5, f. 187a, S.L. à P.-J.-O. Chauveau, 2 juill. 1886; f. 194, S.L. au même, 17 juill. 1886. En 1887, S.L. fut nommé officier de l'Instruction publique (ANQ, Fonds J.-A. Charlebois, G. Dubail à S.L., 20 oct. 1887).
144. FSL, c. 4, f. 212-213, S.L. à P.-J.-O. Chauveau, 11 fév. 1883.
145. FSL, v. 2, H. Fabre à S.L., 9 juin 1885. C'est Fabre qui souligne.

146. FSL, c. 1, f. 389-390, S.L. à E. Bonnemant, 28 avril 1873.
147. FSL, c. 2, f. 456-457, S.L. à H. Fabre, 7 mars 1877.
148. FSL, v. 2, H. Fabre à S.L., 10 juin 1886.
149. FSL, c. 5, f. 184-187, S.L. à [H. Fabre], entre le 21 juin et le 2 juillet 1886.
150. ANQ, FHL, S.L. à [P.-J.-O. Chauveau], 29 juill. 1867, C'est S.L. qui souligne.



L'ACTUALITÉ SUR LE VIF

par Patrick Allen

Un mémoire choc du Mouvement des caisses populaires Desjardins

Le 8 décembre 1977, une nuée de membres du cabinet fédéral s'abattait sur Montréal, non comme des vierges immaculées, mais comme des Pères Noël venus distribuer des cadeaux à saveur fédéraliste-rentable à une population dont une portion ébahie était prête à tout gober comme venant à titre gracieux.

Parmi les mémoires présentés aux membres du cabinet fédéral, ce jour-là, celui du Mouvement des caisses populaires Desjardins a été l'un des plus percutants, même si les éditorialistes n'ont pas osé en faire grand état. C'est probablement mieux ainsi, parce que ce mémoire dépouillé d'artifices techniques doit être lu au texte, médité et assimilé pour éclairer un certain nombre de décisions administratives, économiques et politiques.

Le mémoire a pour titre *L'ÉCONOMIE ET LES DISPARITÉS RÉGIONALES*. Le problème n'est pas nouveau, mais parce qu'il n'a jamais reçu de solution satisfaisante dans le contexte fédéral, son actualité crève de plus en plus les yeux. Le Mouvement Desjardins l'a bien rappelé et il a explicité son point de vue en cinq grandes considérations qu'il faut à tout prix relire. Il a ensuite situé le Québec dans l'économie canadienne, la structure de l'activité économique de la province, sa problématique économique et les orientations générales dont les politiques fédérales devraient tenir compte. Puisse l'Action nationale le publier en entier!

Le son de cloche du Financial Post

Comme par hasard, le *Financial Post* du 17 décembre 1977 paraît donner un coup de pouce aux auteurs du mémoire du Mouvement des caisses populaires Desjardins présenté au cabinet fédéral le 8 décembre sur *l'économie et les disparités régionales*. Dans une analyse de trois pages, cet important hebdomadaire financier lance le cri d'alarme sur la baisse de la productivité, l'impossibilité de surmonter la concurrence des marchés extérieurs, le taux élevé de chômage, la disparition progressive de plusieurs industries manufacturières vitales, le manque de recherche relative à la création d'industries nouvelles à technologie de pointe,

etc. L'ensemble de cette étude est une preuve éloquente de la faillite de la National Policy issue d'Ottawa et des chefs d'entreprise qui, dans la coulisse, en ont tissé la chaîne et la trame.

Si on rapproche l'article du Financial Post et le mémoire du Mouvement Desjardins, on trouve un seul dénominateur commun: l'importance grandissante des disparités régionales. Mais l'hebdomadaire financier, si prompt à décrire d'une façon souvent apocalyptique certaines attitudes du Québec qui réagit à un tel état de choses, n'a pas l'air conscient de la tragique situation particulière qui existe depuis plus de cent ans dans cette province et que plusieurs de ses fidèles lecteurs et journalistes ont eux-mêmes créée, entretenue et qu'ils veulent perpétuer. Le malaise économique particulier du Canada est d'abord dans l'idéologie, dans la tête des dirigeants plutôt que dans les outils de réformes à accomplir. Le Financial Post sera-t-il le dernier à le comprendre et à l'admettre?

La santé économique du Québec est bonne

Québec aura bien tiré son épingle du jeu économique canadien en 1977 et le fera mieux encore en 1978, selon le bilan que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, a rendu public à la mi-décembre. Pourtant il commençait avec un déficit d'un milliard. Avec un produit national brut de \$50.8 milliards en augmentation de 9% par rapport à 1976, avec un revenu personnel de \$6,813 per capita et aussi en hausse de 9% face à l'année précédente, avec 89.7% de ses 2.7 millions de personnes au travail, le Québec, selon le ministre, a bien traversé le plus creux d'une vague de récession économique qui a frappé tous les pays du monde.

Quoi qu'en pensent les pessimistes et les semeurs de panique à la solde des propriétaires de grands organismes de presse, les investissements au Québec auront été, en 1977, de l'ordre de 14.3% plus élevés qu'en 1976. S'appuyant sur les données de juin 1976 de Statistique Canada face aux intentions d'investissement dans l'ensemble du pays, M. Tremblay a souligné dans son discours, inspiré d'un document technique préparé avec soin, qu'il s'agit là d'une meilleure performance que celle de l'Ontario, soit

6.2% plus élevée, meilleure que celle du Canada, soit 10.5% de plus.

Le ministre considère donc que si 1977 a été une année difficile du point de vue économique, elle en a été une de consolidation. Le taux de croissance devrait passer de 2.1% en 1977 à 3.5% ou 4.5% en 1978, toujours selon M. Tremblay qui se réjouit de deux décisions du fédéral: "l'abolition des contrôles sur les prix et les revenus; les restrictions aux importations de certains produits fabriqués par les secteurs traditionnels de l'industrie québécoise de la transformation". Attendons donc les résultats avec confiance.

L'économiste Rotstein et le bluff politique de Davis

L'Ontario exporte annuellement au Québec pour 4.6 milliards de biens manufacturés et plus de 100,000 emplois de cette province dépendent directement du marché québécois, selon l'économiste Abraham Rotstein, professeur à l'université de Toronto, auteur de plusieurs livres en économie et membre de la Commission Watkins sur les investissements étrangers.

M. Rotstein a déclaré: "La position de M. Davis, qui se dit non intéressé à une association de l'Ontario avec le Québec, relève plus de bluff politique que d'une analyse sérieuse de la réalité économique de l'Ontario". Il ajoute que cette province ne peut se permettre de rester sur ses positions et se dit déçu du rôle joué par le premier ministre de l'Ontario qui, au début, voulait agir comme médiateur dans la crise politique actuelle au Canada et qui veut maintenant faire peur au Québec, poussé qu'il est par des intérêts électoralistes.

Toujours, selon M. Rotstein, la notion même d'unité nationale est dangereuse parce qu'elle permet à la majorité d'imposer ses vues dans tous les domaines. C'est l'arme de combat la plus puissante de la mythologie canadienne-anglaise qui sert sur le plan psychologique et émotionnel, à trancher, couper, isoler tout ce qui semble vouloir démembrer la "nation canadienne". Bien sûr, selon cet économiste, "les politiques d'unité nationale n'ont pas un but aussi évident, mais c'est néanmoins leur résultat. C'est

au nom de l'unité nationale qu'on a pendu Riel. C'est elle qui fut au centre des crises de la conscription. Et que dire des lois des mesures de guerre de 1970".

Ce n'est pas *l'Action Nationale* qui parle ainsi, c'est Rotstein, un professeur de l'université de Toronto. Qu'en pensent Trudeau, ses ministres francophones, l'opposition du Québec et ceux qui défendent contre les francophones la mythologie canadienne anglaise?

Mort soudaine de Guy Frégault

L'Assemblée nationale a unanimement déploré à la mi-décembre la mort soudaine d'un écrivain québécois de grande classe, M. Guy Frégault, qui a été sous-ministre des Affaires culturelles dès la création de ce ministère en 1961 et le resta jusqu'en 1975. Disciple de Lionel Groulx, M. Frégault devait bientôt se pencher sur toute l'oeuvre de ce grand maître pour en tirer les leçons de sagesse et de fidélité française. Peu avant sa mort, il venait de raconter son expérience de quinze ans comme grand commis de l'État dans "l'un des envers" les plus importants de la "révolution tranquille" qu'à peu près personne n'avait osé décrire jusqu'ici.

Le sous-titre de ce livre auto-biographique de Guy Frégault, "*La Chronique des années perdues*" (Léméac, 1976) et cette petite phrase de Rousseau citée en exergue "*Que sert, hélas, d'arroser le feuillage quand l'arbre est coupé par le pied*", montrent quelles furent les difficultés d'un sous-ministre. Le sociologue de l'Université Laval, Jean-Charles Falardeau, collaborateur intime de M. Frégault, a publié en primeur un texte en hommage à ce grand disparu qui, "connaissant les fermes assises de notre fidélité française, a fait de celle-ci le pôle du premier ministère du Québec qui se soit préoccupé de notre culture collective."

M. Falardeau continue plus loin son hommage en rappelant le fameux livre blanc inspiré par Guy Frégault, à compter de décembre 1964 et signé par Pierre Laporte le 18 novembre 1965, "oublié" au moment des élections de 1966 et exhumé seulement dix ans plus tard, au printemps de 1976. M. Falardeau fait sien le voeu ultime de Frégault: "Il

appartient désormais à l'avenir de faire de cet édifice des décombres ou une maison, un monument ou un atelier. Ou un souvenir". A quand la réponse? Le gouvernement actuel ne saurait plus attendre!

Les cinq lauréats des grands prix de la province de Québec

Le gouvernement de la province, représenté notamment par MM. René Lévesque, Camille Laurin et Louis O'Neil, en présence de quelques centaines d'invités réunis dans cette enceinte culturelle prestigieuse qu'est la Place des Arts, a décerné, en décembre, les cinq grandes distinctions qui couronnent l'ensemble d'une oeuvre littéraire, artistique et scientifique. Les lauréats sont: Jacques Ferron, prix David; Léon Bellefleur, prix Paul-Émile-Borduas; Félix Leclerc, prix Denise Pelletier; Léon Dion, prix Léon-Gérin et Jacques Genest, prix Marie-Victorin.

"C'est par sa culture, a dit M. Camille Laurin, qu'un peuple maîtrise son destin. C'est pour cela que nous voulons assurer le jaillissement perpétuel de la création et des créateurs au Québec". M. O'Neil ajouta: "Nous voulons rendre hommage à tous nos créateurs, à ceux qui font le tracé de nos appartenances, ceux qui par leurs oeuvres ont incarné notre être." A l'auditoire enthousiaste, M. René Lévesque donna le sens de la fête: "C'est par les oeuvres qu'un pays exprime sa manière d'être, qu'il s'approprie sa longueur d'onde et qu'il atteint l'universel. L'oeuvre demeure ainsi le plus puissant catalyseur de notre appartenance qui nous permet d'être un peuple et un pays plus cohérent, plus sain, plus normal et plus ouvert sur le monde".

La gauche socialiste et le Parti Québécois

La gauche socialisante du Québec représentée par une vingtaine de panelistes, voulut en novembre 1977, tracer le bilan du gouvernement péquiste au pouvoir depuis un an. Ce colloque fut organisé par la Société canadienne de science politique, l'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française. Tous les membres ne sont pas socialistes mais le noyautage était évident à cette réunion tenue à l'Université de Montréal.

La plupart des panelistes ont admis comme prématuré un jugement après une seule année de pouvoir du Parti Québécois. Cette restriction admise, ils se sont tous prononcés, sur tout, avec acharnement, contre le Parti Québécois. Sa faute principale: ne pas avoir imposé à la bourgeoisie québécoise le marxisme!

Malgré un négativisme généralisé, on a reconnu que, face à Ottawa, la performance du Parti Québécois a été excellente. Pour gagner le référendum, selon M. Daniel Latouche, il faudra mettre sur pied un plan d'action en trois points: éliminer Trudeau aux prochaines élections fédérales, renforcer la légitimité du Québec sur la scène internationale et forcer Ottawa à accepter les vues du Québec pour diminuer la virulence de la crise économique actuelle.

A part cet avis, pour l'observateur objectif, la gauche socialiste a choisi ce thème de rencontre pour faire croire à son importance et à son attentisme. Or ses conférenciers ont surtout été remarquables par leur jaunisse doctrinale: ils voyaient tout d'une seule couleur! Ils travaillent dans l'inadaptation et le verbiage: les frustrations évidentes peuvent les rendre dangereux par la démagogie et la course au mirage.

Monique Bégin un peu "déboussolée"

"Nous ne lui pardonnerons pas, car elle sait trop ce qu'elle fait" vient de répliquer le président du Mouvement Québec Français, M. F.-A. Angers, aux propos soporifiques que Madame Monique Bégin, ministre fédéral de la santé, a tenté de faire ingurgiter aux membres de la Chambre de Commerce de Montréal.

Monique Bégin, à la solde d'un fédéralisme dépassé, se croit obligée d'y aller d'un discours: "pour réendormir ses compatriotes: l'avenir des Canadiens-Français ne serait nullement menacé et ce serait à tort qu'on aurait voté une loi pour assurer la pérennité de leurs droits linguistiques. Ils font tellement de progrès certains qu'il fallait laisser faire, et tout aurait bien tourné tout seul".

Fondée sur une interprétation enfantine et partisane des chiffres récents d'augmentation numérique de la

population francophone au Canada, l'argumentation de Madame Bégin semble attribuer à la Confédération canadienne la fécondité des Canadiens-Français et ne dit rien des politiques génocidaires qui nous ont forcés depuis 110 ans à émigrer aux Etats-Unis et dans les autres provinces du Canada à cause d'un développement économique mal planifié par Ottawa pour le Québec, elle ne dit rien des politiques canadiennes d'immigration payées en grande partie par les Québécois et qui ont toujours joué contre nous; elle ne dit rien de cette étude torontoise qui démontre que les Canadiens-Français, y compris ceux du Québec, ne formeront que 6% de la population canadienne d'ici cent ans; elle ne dit rien de l'érosion massive causée par l'assimilation des francophones par les anglophones dans toutes les provinces du Canada. Elle ne dit rien des allophones, Italiens, Grecs et autres qui, à 90% grossissent les rangs des anglophones. Il faut lire la réplique de M. Angers (*Le Jour*, 2 décembre 1977), une des plus lucides fessées jamais administrées aux sophistes du gouvernement fédéral. M. Michel Roy, non plus (*Le Devoir*, 23 novembre 1977), n'aime pas les affirmations de Madame Bégin. Les fédéralistes, vraiment, s'ils n'ont pas de meilleurs arguments, devraient savoir se taire. Ils vont à l'extrême de l'aveuglement tolérable.

Le Québec séparé, un ghetto culturel?

Mordecai Richler, dans le *Monthly Atlantic* (décembre 1977), publie un article à sensation au ton corrosif. A travers la pyrotechnie des mots et des allusions, son argument essentiel est celui-ci: le Parti Québécois peut fort bien convaincre les gens de se séparer du reste du Canada mais il créerait un ghetto culturel et la ruine économique. Or ces deux postulats, prononcés à la manière d'évidences, ne sont aucunement prouvés. Ne serait-ce pas plutôt la Confédération qui fait du Québec un ghetto folklorique et maintient le Québec dans la dépendance de l'Ontario et du gouvernement fédéral? N'en avons-nous pas cent preuves?

M. Richler ne voit que malheurs dans la loi 101 et le référendum à venir. Il brandit l'épouvantail de la vengeance des hommes d'affaires anglophones du Canada. Un tel article omet, évidemment, les causes du malaise québécois. Aussi la présentation devient tendancieuse. Cet article don-

ne bonne conscience aux Anglo-Canadiens: eux, ils ont du bon sens et le sens des affaires. Mais au Québec, on a des illuminés et des esprits dangereux! L'article n'améliore pas le dialogue. Bon écrivain, Richler s'y révèle plus sensationnel que juste. Encore un autre qui passe à côté du vrai!

Trudeau et Lévesque au Newsweek

Newsweek (5 décembre 1977) donne une interview de M. Trudeau sous le titre: C'EST IMPENSABLE, coiffé du drapeau canadien et un autre de M. Lévesque intitulé NOUS SOMMES UN SATELLITE orné du drapeau québécois. Plusieurs photos, dont celle du retour triomphal de M. Lévesque à Mirabel, accompagnent le tout. Rien de neuf pour les Québécois: les deux chefs ont exposé leur thèse.

Les lecteurs de Newsweek prendront du temps à découvrir que l'avènement du Parti Québécois au pouvoir n'est pas la cause du mal dont souffre le Canada mais le signe de sa maladie. Trop longtemps les politiciens canadiens ont essayé de cacher, par cataplasmes et prothèses, l'abcès. Depuis plus de cent ans que le Québec souffre d'une colonisation active, jamais relâchée, de la part du gouvernement fédéral. Il y a aussi une sorte d'impuissance pour les Canadiens-Français, dans ce régime, de se développer et de s'affirmer selon leur personnalité propre. Même M. Trudeau passe à côté de la question: il feint de ne pas la voir. Il essaie même de nous prouver que nous devrions être heureux de rester dans le carcan, de plier sous le joug. Voilà ce qu'il a à vendre aux Américains.

Des réflexions à la taille de Jean-Pierre Goyer

Le Canada a accouché de l'idée d'un Commonwealth francophone. M. Louis de Guiringaud, dans une conférence de presse (9 novembre 1977), a affirmé qu'il n'était pas question pour la France "de participer à quelque réunion ou sommet de chefs d'États ou de gouvernements francophones où le Québec ne serait pas convié". Alors, que vaudrait un Commonwealth francophone où ne figureraient ni la France, ni le Québec?

M. Jean-Pierre Goyer, notre illustre ministre des Approvisionnements récemment initié aux problèmes de la culture française, y est allé de son commentaire suprême-

ment intelligent et digne de l'Académie française: "Il serait peut-être important pour M. de Guiringaud de se départir de tout esprit paternaliste qui lui ferait décider de la règle du jeu alors qu'elle dépend de notre pays". La France nous pardonnera, certes, si nos gamins paraissent frustrés et agressifs. Elle devra comprendre que le Québec endure, depuis plus de cent ans, des commentaires et des discours semblables, de la part de nos *tutti quanti* du gouvernement fédéral. C'est avec eux que le Canada veut garder son unité dite nationale: ne sont-ils pas les clous du cercueil? En gens civilisés, nous saluons du chapeau et nous passons. En silence: ce spectacle de nos misères fédérales a de quoi effrayer!

Relance de la recherche universitaire

A l'Assemblée nationale, après un débat long mais civilisé à la Commission parlementaire de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin a déclaré qu'à son arrivée au ministère de l'Éducation, il avait trouvé une situation en état avancé de pourrissement: dispersion des efforts, rôle imprécis de l'État québécois, absence quasi totale de politique scientifique.

Après ce sombre diagnostic, M. Morin a annoncé un plan de relance de la recherche universitaire et scientifique au Québec ainsi que le lancement d'un livre vert sur les politiques de demain.

N'est-il pas temps de mettre de l'ordre et de l'efficacité dans ce domaine? Les universitaires attendent: les besoins sont immenses et pressants.

Grave menace aux pouvoirs des provinces sur leurs ressources naturelles

Dans une décision partagée, en fin de novembre 1977, la Cour suprême du Canada, le plus haut tribunal du pays, a déclaré anticonstitutionnelle une loi adoptée en 1973 par le gouvernement de la Saskatchewan qui établissait des droits miniers et des redevances sur le pétrole, et elle a ordonné le remboursement des sommes perçues et de l'intérêt aux producteurs ainsi taxés, soit le joli montant de plus de \$500 millions. C'est une interprétation dangereuse et inquiétante des pouvoirs fédéraux de taxation indirecte et de réglementation du commerce inter-provincial et international. La voie

est ainsi ouverte par la Cour suprême à la présence fédérale dans les richesses naturelles, ressources perçues jusqu'ici comme du domaine propre des provinces. Quel contrôle reste-t-il désormais au Québec comme aux autres provinces sur leurs produits miniers, leurs forêts, les ressources hydro-électriques? C'est la clé dans la serrure confiée désormais à Ottawa pour s'immiscer dans un domaine qui ne lui revient pas. Ce biais de la taxation et du commerce est largement menaçant. Au gouvernement du Québec d'analyser les implications de ce jugement fort chargé de menaces. Tout aménagement administratif si ouvert soit-il, ne peut suppléer à l'autonomie provinciale sur ce type de ressources maintenant en péril. L'érosion des pouvoirs provinciaux, au nom de vieille constitution canadienne fait son chemin par toutes sortes de voies.

George Bush, ex-directeur de la CIA, et l'unité canadienne

En réponse à des questions des journalistes, à la suite d'une causerie qu'il a prononcée devant les membres du Canadian Club, M. George Bush aurait déclaré que l'unité canadienne est "très importante" à la sécurité militaire et stratégique du monde libre et que le gouvernement des Etats-Unis partage son opinion. M. Bush est un ancien directeur de la *Central Intelligence Agency* (CIA), organisme d'espionnage international, au profit des Etats-Unis, toujours sous le prétexte de rechercher la paix et la prospérité des nations encore une fois au profit des États-Unis.

Ce Monsieur parle de Canada *unitaire* comme d'une influence stabilisatrice et d'un allié des Etats-Unis. Il n'a pas voulu confirmer ou nier les informations selon lesquelles des agents de la CIA travaillent au Canada où ils *éduqueraient* certains agents de notre propre Royal Mounted Police (organisme fédéral d'espionnage et entièrement consacré au maintien du statu quo anglo-canadien).

Tous les espoirs de répression, de provocation et de terrorisme sont ainsi promis aux fédéralistes inconditionnels contre tous les Québécois qui cherchent la justice et la liberté dans la démocratie. L'unité nationale prend ainsi plusieurs visages et le fédéralisme canadien aussi...

*Trois actualités par JEAN GENEST***LES CONSOMMATEURS DE MEDIA**

Nous sommes tous des lecteurs et des spectateurs: lecteurs de journaux et de revues, spectateurs de la télévision. Or, dans nos écoles polyvalentes et nos CEGEP nos jeunes font de moins en moins de traductions de textes et d'analyses littéraires. Le résultat n'est pas consolant: nos jeunes ne savent pas lire! Je veux dire qu'ils sont dans la jungle des journaux et des spectacles, des innocents avec très peu d'esprit critique. Des Petits-Poucet.

Comme consommateurs de laitues, de pommes, de viandes, etc., le grand public commence à être averti et il surveille davantage ce qu'il achète. Mais en ce qui regarde les choses de l'esprit et les idéologies, trop de gens sont comme de vieilles granges aux portes ouvertes et qui battent à tous les vents, avec indifférence, et ils ne s'aperçoivent pas que l'édifice intérieur tombe en ruines, faute de protections élémentaires.

A ce propos, et pour fins pédagogiques, il est bon de parler de la revue PRESSE-ACTUALITÉ, la revue de l'information écrite, parlée et télévisée. Elle jette sur les journaux, français et parfois américains, un regard lucide, critique, et elle publie des grilles d'analyse sur le contenu des journaux à propos des événements. Ses analyses comparées permettent une prise de conscience du fait que le journal peut nous imposer SON opinion toute faite si nous lui laissons la place sans discernement.

Heureux le professeur qui, en littérature, en catéchèse ou en sociologie, saurait introduire ses étudiants à l'étude des mass-média en vue de former de meilleurs consommateurs d'information. Le marxiste qui, aujourd'hui, ne lit que l'Humanité (journal communiste français) peut manifester un haut degré d'orthodoxie mais il arrive un moment où il ne sait plus lire les événements et se fourvoie infailliblement dans le fanatisme, passion qui vient suppléer au manque d'information objective. Nous le voyons bien quand des représentants de nos groupuscules marxistes montréalais veulent discuter: ils voguent dans les slogans, avec des oeillères, et la démagogie s'infiltre dans les raisonnements. Il est alors facile de dérailler vers le rêve millé-

nariste et le mythe du paradis terrestre dont eux seuls ont la formule parfaite.

Pour former des esprits vigoureux et ouverts, il est bon que la démarche individuelle vers les média devienne aussi une étude collective et qu'il y ait échange, débat, comparaisons. A propos d'un seul événement, disons de l'unité canadienne, que le professeur fournisse à ses étudiants, sur un événement, les commentaires des principaux journaux canadiens. Tous verront alors la rigidité du Financial Post, les contradictions fédérales, l'offensive vicieuse du Montreal Star, le sournois d'un journal de Halifax, le maladif d'un journal de l'Ouest. Les jeunes verront comme nous sommes isolés, peu compris et considérés, par James Robertson et consorts, comme des ennuyeux qu'il faut courber sous la fêrule du ONE CANADA-ONE NATION. Alors nos jeunes commenceront à devenir réalistes au sujet de leur avenir et de leurs chances dans la Confédération.

Tous les journaux connaissent les pressions des forces économiques par le moyen de la publicité, les pressions sociales par le moyen des interventions de groupes, et les pressions politiques dont les préférences s'étalent au grand jour. Même les photographies, même les bandes dessinées se prêtent à une analyse fouillée qui permettent l'identification d'un journal, sa puissance d'envahissement des intelligences et des émotions.

Une réflexion de René Pucheu est importante: "Il ne faut jamais oublier comment et de quoi un journal est fait pour en comprendre le discours... Qui veut comprendre le journal et s'en servir utilement doit admettre que le journal ne dit ni tout ni rien. Il dit quelque chose". Et ils le font à partir d'un LIEU d'où ils regardent le monde et la société. Ce lieu doit être connu et questionné. (sept. - oct. 1977, p. 26 sq.)

LA MOUCHE DU COCHE

Ce n'est pas le lieu, ici, de raconter la visite de M. René Lévesque, en France, ni ses répercussions historiques pour l'histoire du Québec. Mais il y a des ridicules qui devraient tuer tout homme dans son bon sens. D'un côté vous avez la France qui est heureuse de recevoir le Québec et d'en-

courager son évolution vers une autodétermination légitime. La Confédération n'est-elle pas un pacte entre deux nations et, initialement, entre quatre provinces? Ce pacte s'est révélé, par les interprétations de la majorité anglo-canadienne, un carcan pour la nation canadienne-française, un tombeau pour nos minorités à travers le Canada, un plafond à notre épanouissement comme nation et une camisole de force à notre liberté d'entreprendre et de nous gouverner par nous-mêmes. Alors nous demandons de rompre le contrat, tout en conservant les avantages mutuels d'une entente économique, sinon militaire, douanière et peut-être monétaire.

La situation est facile à comprendre. Les Anglo-Canadiens ne l'entendent pas de cette façon et veulent transformer la Confédération en une nécessité dont aucun des participants n'a le pouvoir de se déprendre. Pour accomplir ce travail des Anglo-Canadiens et nuire le plus possible à l'autodétermination québécoise, les Anglo-Canadiens ont trouvé une équipe de Québécois pour essayer de torpiller le Québec dans tous ses efforts et ses élans. Faut-il les nommer? Leurs noms sont dans tous les journaux et à la télévision fédérale, par les temps qui courent. Les Anglo-Canadiens mettent toute leur puissance à leur disposition. A tour de rôle, ils s'efforcent de brimer, contrecarrer, limiter les initiatives du Québec et de nous courber sous leur joug. Que de Canadiens-Français montrent un servilisme écoeurant, on les reconnaît à ce qu'ils ne servent pas le Québec mais le seul Canada anglais.

Mais entre tous les ridicules, il y a ceux que M. Gérard Pelletier a su accumuler, à Paris. La vraie mouche du coche. Incapable de comprendre que l'histoire se fait en dehors de lui. Il note le tapis rouge, compte les médailles, observe que le Québec ne lui rend pas visite, bref il additionne des chiures de mouche et prend peur devant une affirmation du Québec qu'il croit trop claironnante devant l'Europe entière. Pitreseries mesquines.

Pire encore, la tournée de ce serviteur des serviteurs du culte fédéral, à travers l'Afrique, pour créer, sans la France et sans le Québec, un Commonwealth des nations françaises, sous la haute direction du gouvernement fédéral. Oh! sublime folie: l'impérialisme des Anglo-

Canadiens qui se promet de sauver et de promouvoir la culture française par le monde. Ottawa est devenue une officine de mouches... dont le petit dard est plein de vinaigre.

LA COUR SUPRÊME, UNE TOUR DE PISE?

L'ACTION NATIONALE, dans son numéro spécial de novembre-décembre 1976, a raconté les principaux épisodes de la *bataille des communications*, au Québec. Nous y avons raconté l'invraisemblable mesquinerie du gouvernement fédéral à propos de la cablovision à Rimouski et à Mont-Joli.

Le gouvernement fédéral soutenait cette thèse: toutes les communications qui regardent la télévision, la radio et les ondes relèvent entièrement et absolument du fédéral. Le gouvernement provincial contre cette thèse absolutiste et centralisatrice soutenait que l'installation d'un poste de cablovision n'ayant qu'un rayon de cinquante à cent milles relevait indiscutablement de la compétence provinciale.

Il n'y avait là aucune activité interprovinciale. Et la constitution, dans son esprit, accorde tous les pouvoirs souverains aux provinces en ce qui, géographiquement et culturellement, relève d'elles seules, comme les ressources naturelles et l'éducation.

Les deux thèses montrent bien tout le danger de la Confédération canadienne telle que le fédéral la conçoit et l'impose aux Canadiens par une interprétation arbitraire, unilatérale et contraignante: il transforme la Confédération en une union législative où le Québec étouffe et est écrasé. Il détruit, en les minant, les souverainetés déjà accordées par la constitution. Les pouvoirs discrétionnaires que le gouvernement fédéral s'arroge sont invraisemblables: ainsi, un avion dont le circuit va de Montréal à Fort Chimo doit obtenir sa licence du gouvernement fédéral et ainsi de suite en tout ce qui regarde les transports, les ports, l'immigration, etc. Il prend l'argent aux provinces sous forme d'impôts et, ensuite, il prétend pouvoir le dépenser comme il l'entend, pour assurer sa mainmise et, troisième étape, il fait des lois pour assurer sa pénétration, son infiltration dans l'activité des provinces.

N'a-t-on pas vu une entreprise du fédéral vouloir acheter CULINAR, entreprise entièrement québécoise? Bref, le gouvernement fédéral, en dix domaines, en vingt domaines, s'approprie des pouvoirs par ses interprétations unilatérales de la constitution. Le Canada devient un carcan pour le Québec. En ce sens, le gouvernement fédéral devient le plus fort outil du séparatisme québécois.

Si le Québec riposte en contestant les activités fédérales, Ottawa, par ses fonctionnaires et ses ministres à oeillères, menace de recourir à la Cour Suprême pour faire entériner leur interprétation de la constitution et leurs activités. L'arme suprême du gouvernement fédéral c'est la Cour Suprême.

Le fédéral a bien raison: depuis cent ans chaque fois que le Québec a eu recours, pour la défense de ses droits, à la Cour Suprême, il a toujours été défait. La raison est simple: la Cour Suprême est formée de gens nommés par le gouvernement fédéral et ils y sont nommés précisément pour y défendre l'interprétation centralisatrice du gouvernement fédéral. Il s'agit d'une Cour où les dés sont pipés et où la justice constitutionnelle, toute sincérité mise à part et toute compétence soulignée, est à sens unique.

Ainsi, malgré le bon sens qui devrait attribuer une cablovision d'un rayonnement de cent milles à la supervision du Québec, la Cour Suprême défend le principe de la centralisation absolutiste du gouvernement fédéral. Qui sort vainqueur d'une telle décision? Forcément le gouvernement fédéral! Il gagne sur toute la ligne. Il humilie le pouvoir provincial. Il l'assimile à un pouvoir, non pas souverain mais simplement municipal: ce dernier doit se ranger, se conformer, se soumettre à la puissance contraignante du gouvernement fédéral.

Mais, à longue haleine, c'est la Cour Suprême qui perd. Et que perd-t-elle? *Elle perd sa crédibilité.* Elle perd la confiance du peuple et de tous les constitutionnalistes. Loin de contrebalancer le pouvoir énorme du gouvernement fédéral, elle l'accentue et le précise. Le Québec y perd son droit d'administrer les postes régionaux de radio, de télévision et de cablovision: il n'est plus maître chez lui dans cet autre domaine que sont les communications par onde.

La Cour Suprême devient l'ennemi du Québec et en autant que le Québec actuel rejette le Canada, c'est aussi la

Cour Suprême qu'il rejette. Ces juges se sont torpillés eux-mêmes: ils n'ont gagné ni le respect ni la soumission mais une contre-attaque qui sera mortelle. La servilité des juges est semblable à une Tour de Pise qui penche toujours du même côté.

N'est-ce pas M. Marc Lalonde lui-même, main droite et main gauche, exécuter des hautes oeuvres du premier ministre fédéral, qui vient de déclarer à un journal allemand (18 décembre 1977) que le gouvernement fédéral étudie avec soin le fonctionnement de la Cour Suprême allemande dans le but de s'en inspirer? Or là, il y a nette décentralisation. Au lieu de se manifester comme à la solde du gouvernement centralisateur, la Cour Suprême s'y présente comme un contrepoids de valeur dans le sens du respect des cultures, des disparités régionales et de l'humain.

Au Canada, le gouvernement fédéral est devenu une "grosse" machine: la Cour Suprême lui en a donné tous les pouvoirs car le gouvernement n'avait qu'à les lui demander! Même les juristes les plus avertis du pays obéissent à des a-priori et à des thèses toutes faites.

Ces juristes sont coupés du peuple: ils ne se rendent pas compte que le Canada est en train de couler. Leur faute n'est pas mince. Aucun journal anglo-canadien, à travers tout le Canada, n'a voulu voir à quel point les interprétations actuelles et futures de ces juges auraient pu gagner les provinces à une nouvelle conception du Canada, chaque fois que ces dernières doivent affronter le fédéral.

Au lieu de se savoir perdantes avant même d'avoir entrepris leurs plaidoiries, les provinces verraient une chance de se faire entendre et d'obtenir justice pour leur cause plus décentralisée, plus proche des communautés humaines.

Le Canada est devenu un étai, une camisole de force. Un des artisans de ce type de Canada, c'est la Cour Suprême. Qu'elle coule avec tout son "type de pays" et personne n'aura une larme pour ces juges qui, doctoralement, auront accepté le ridicule d'être marginal à leur temps! Les trois juges du Québec, dans cette Cour Suprême qui veille aux lois plus qu'à la justice, ont vu l'impasse et ont voté contre le jugement de la majorité. Mais faute de crédibilité, la Cour Suprême actuelle signe, elle-même, son arrêt de mort ou sa réforme en profondeur.



LA FONDATION MINVILLE

Tout don à la Fondation Minville augmente un capital inaliénable qui s'accumule et est placé dans des entreprises québécoises.

Les intérêts servent à soutenir les travaux de la Ligue d'action nationale et sa revue L'ACTION NATIONALE.

Le total souscrit par nos amis atteint la somme d'environ \$32,000.00

LES AMIS DE LA REVUE

BIJOUTERIE POMPONNETTE inc.

J. Brassard, prés.
256 est, rue Ste-Catherine
Montréal H2X 1L4 — 288-3628-29

GABRIEL CHARRON

563, 45e avenue
LaSalle — 366-9116

GERMAIN CANUEL, avocat

31 ouest, rue St-Jacques
suite 400
Montréal H2Y 1K9 — 842-9403

JEAN-HUBERT MARANDA, avocat

325 est, boul. St-Joseph
Montréal — 288-4254

Dr ALBAN JASMIN

7541, boulevard LaSalle
Un sympathisant de toujours

CLAUDE LACOSTE, C.G.A.

5325, rue Hubert Guertin
Saint-Hubert, Québec
Téléphone: 678-2947

PEINTURE BLAINVILLE INC.

1020, boul. Labelle
Blainville — 435-0248
George Blainville

PHARMACIE LÉTOURNEAU

3828, boul. Décarie
Montréal — 484-7311

LAINE PAUL GRENIER ENR.

Spécialité:
laine du Québec
2301 est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
388-9154

Dr Robert Vachon

HOMMAGE

IMPRIMERIE JACQUES-CARTIER INC.

Imprimeurs-lithographes

Service d'artistes

8477, 8e ave, Montréal H1Z 2X2

729-1851

FER**F.X. LANGE INC.**ACIER DE STRUCTURE SECOND
TIGE À BÉTON — PLAQUES**10,530 est, boul. Henri-Bourassa
MONTREAL H1C 1C6 - 648-7445****TRADUCTION****CLAUDE-PIERRE VIGEANT,**
traducteur et publiciste,604, rue Waterloo,
LONDON - ONTARIO
N6A 4E3**CENTENAIRE DE GROULX****13 janvier 1878-1978**

Commissions scolaires, professeurs, parents et amis,
faites connaître Groulx!

La seule véritable étude sur Groulx a été publiée par
L'ACTION NATIONALE.

Volume de 288 pages, publié en 1968, contenant 31
photographies et des études par F.-A. Angers, Guy Fregault,
Mme Rémillard, Michel Brunet, Patrick Allen, Rosario
Bilodeau, Benoît Lacroix, Richard Arès, Michel Pelletier, Jean
Éthier-Blais, André Major, Émile Robichaud, Madeleine Dion-
ne, Jean Genest, etc.

Livre indispensable pour comprendre l'actualité: \$5.00

**L'Action Nationale, 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
H2X 1X3**

Téléphone: 845-8533

AVOCATS

**de Grandpré, Colas, Amyot,
Lesage, Deschênes & Godin.**
Avocats

2501, Tour de la Bourse
Place Victoria — Montréal H4Z 1C2
Téléphone: 878-4311

**GUY BERTRAND &
CLÉMENT RICHARD, avocats**

42, rue Ste-Anne, suite 200
Québec G1R 3X3
Téléphone: 692-3951

COMPTABLES

**Desforges, Beaudry, Germain
& Associés**

Comptables agréés
210 ouest, boul. Crémazie,
suite 2
Montréal 354 — Tél.: 388-5738

PLACEMENTS

RAYMOND CAMUS INC.

Courtier en valeurs mobilières

500, place d'Armes, ch. 1020, Montréal — Tél. : 842-2715

OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels

QUINCAILLERIE

EDOUARD ROY & FILS LTÉE

Quincaillerie en gros
exclusivement

4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8
Tél.: 524-7541

HOMMAGE D'UN AMI

BUFFET LOUIS QUINZE inc.

Banquets — mariages

7230, 19e avenue Rosemont
Montréal H2A 2L5 — 376-8660

Hommage de

JEAN-MARIE COSSETTE



À VOTRE SERVICE
DANS LE
GROUPE
DE
POINTE



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE

- Assurance-vie régulière et variable
- Assurance collective
- Rentes viagères
- Revenu-épargne variable

L' É CONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

Agences et unités

DRUMMONDVILLE • GRANBY • JOLIETTE • LAVAL • LONGUEUIL

MONTREAL • OTTAWA • QUÉBEC • SHERBROOKE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, tél.: 844-2050

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION: JEAN GENEST

Chef de secrétariat: Mme Muriel Champagne

Rédaction et administration: 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
H2X 1X3 ou Tél.: de 09.00 à 13.00 h. à: 845-8533.

Abonnement : \$15. par année. De soutien : \$20.

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'INDEX DES PÉRIODIQUES CANADIENS, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, PÉRIODEX, publié par la Centrale des Bibliothèques, et RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS: Madame Paul Normand
M. Charles Poirier

SECRÉTAIRE: M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER: M. Patrick Allen

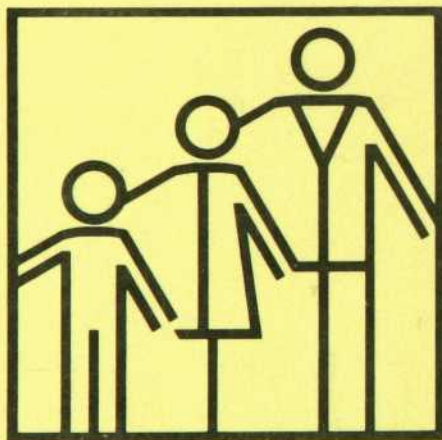
DIRECTEURS:

MM. René Chaloult	Rosaire Morin
Yvon Groulx	Jean-Marc Kirouac
Richard Arès	Dr Pierre Dupuis
Dominique Beaudin	Léo Jacques
Albert Rioux	Dr Jacques Boulay
Jean-Marc Léger	Charles Castonguay
Jean Genest	Guy Bouthillier
M. et Mme Michel Brochu	Pierre Trépanier
Claude Trottier	Raymond Barbeau
Jean Mercier	Delmas Lévesque
Jean Marcel	André Auclair

Pourquoi pas chez nous?

Pour vos assurances-vie

**Pour une carrière
en assurance-vie**



La Solidarité

Compagnie d'assurance
sur la vie
Siège social
à Québec



Agences

Amos
Québec
Longueuil

Chicoutimi
Rimouski
Sainte-Foy

Sherbrooke
Ville de Laval
Drummondville

Beauceville-Est
Rivière-du-Loup